RAPPORT ANNUEL 2020

NATURE
ACTION
QUÉBEC

UNE EXPERTISE
ENVIRONNEMENTALE
reconnue

DES PROFESSIONNELS
passionnés

DES ACTIONS CONCRÈTES,
un impact réel

LA NATURE,
AU COEUR DE NOS ACTIONS
depuis 35 ans !

TABLE DES MATIÈRES

Mot du président du conseil d'administration 04

Mot du directeur général 05

Mission, vision, valeurs 06

Conseil d'administration 2020 07

Nos employés 10

Nos membres, sympathisants, bénévoles et donateurs 12

Les grands dossiers NAQ 2020 14

Service Gestion de projet 16

Service Communications, relations gouvernementales et collectes de fonds 22

Service Acquisition, gestion et mise en valeur des milieux naturels 28

Service Architecture et aménagement écologique du paysage 34

Service Conservation, restauration et intendance des milieux naturels 40

Service Développement durable et environnement 46

Service Gestion des matières résiduelles et écocivisme 52

États financiers 58

Partenaires financiers 59

MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Ouf ! Quelle année d'inquiétudes, de soucis, de peurs et de revirements. Mais aussi quelle année de dévouement, de don de soi, de professionnalisme, de détermination, d'engagement et de coresponsabilité. Le conseil d'administration ne peut être plus fier des efforts, de l'adaptation, des ajustements et des choix fait par toute l'équipe de Nature-Action Québec (NAQ). Applaudissements pour chacun d'entre vous !

NAQ a prouvé qu'elle est une organisation très agile, malgré sa taille croissante. La pandémie a une fois de plus démontré cette exceptionnelle capacité à penser, agir et se projeter en temps réel. Bravo à tous nos leaders !

2020 a vu se matérialiser les bénéfices de notre plan de communication (site web, nouvelle image de marque, projets internes, etc.) et de notre équipe. Bravo à la belle nouvelle équipe des communications !

Les opérations de NAQ sur le terrain auraient pu voir poindre de nombreuses éclosions de la COVID-19. Mais non, les efforts de tous les instants des employés, leur rigueur implacable, leur choix de se protéger a permis d'éviter toute contamination parmi nos équipes. Et ce, sans compter la grande qualité du travail que tous reconnaissent qui a été maintenue dans l'adversité. Merci et mes hommages pour ce résultat !

Le conseil d'administration (CA), bien habitué à se voir une fois par mois au Centre Nature-Action (CNA) dans le cadre d'un souper de travail a, comme toute la planète, vécu la transition vers les rencontres en vidéoconférence. Merci au dévouement et à la disponibilité de ces administrateurs bénévoles expérimentés qui ont su apporter leur expertise au service de NAQ dans ce contexte exigeant.

Cette pandémie a permis de prendre conscience et de bénéficier des efforts des dix dernières années à constituer un fonds de stabilisation et de développement. Après 10 jours en confinement en mars 2020, le CA n'a pas hésité une seconde à utiliser ce fonds pour lancer un Plan de relance ambitieux (investissement de 200 000 $) qui a permis de remettre au travail des dizaines d'employés, mais aussi de réussir ce tour de force de transformer cette pandémie en occasion d'augmenter notre niveau d'activité à un degré jamais égalé depuis 35 ans. Le fonds de stabilisation et de développement n'a jamais si bien porté son nom. Bravo à vous tous !

La situation a tellement été renversée avec brio par la remarquable équipe de NAQ que le CA a pu octroyer sans soucis et avec un immense plaisir les hausses salariales une fois que la menace sur NAQ a été levée.

Grâce aux efforts de chacun, aux économies de toutes les équipes, au soutien des gouvernements provincial et fédéral et aux nombreux mandats et renouvellements avec des dizaines de municipalités, NAQ a finalement pu terminer l'année avec un surplus. Ce dernier nous permettra de nous prémunir encore mieux si de nouvelles calamités surviennent.

En conclusion, le CA est très fier des efforts de chacun en cette période inhabituelle et remercie chaleureusement chacun des employés, bénévoles et partenaires de NAQ.

David Pellerin
Président du conseil d'administration

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Quelle immense fierté de voir le chemin parcouru en 2020 par la belle équipe de NAQ en ces temps hostiles et inquiétants. La pandémie a fait ressortir le meilleur de nous-mêmes et nous l'avons vécue ensemble en étant attentifs les uns envers les autres malgré la distance pour plusieurs.

L'année 2020 a débuté dans la croissance anticipée et planifiée dans le Plan stratégique 2018-2022. Les mandats et projets affluaient, tous étaient au boulot pour les embauches du printemps et de la belle saison. Puis, vint la COVID-19. En l'espace de deux jours, notre réalité, nos vies, nos certitudes, nos projets ont basculé. D'abord dans la peur et l'angoisse, puis en quelques heures dans une exceptionnelle adaptation.

À une vitesse et une agilité digne de mention (24 heures), nous avons adapté notre fonctionnement sanitaire pour nos projets en présentiel rapidement reconnus services essentiels (écocentres, Maison de l'environnement et éco-quartier). Mille fois bravo à l'équipe Gestion des matières résiduelles et écocivisme (GMR-É) de Paula. Puis, en quelques jours, tous nos employés sont passés une dernière fois avant longtemps au bureau pour récupérer quelques affaires et s'établir en télétravail. Mille fois bravo à l'équipe administrative de Julie pour cet exploit. Par la suite, chacun a dû réinventer sa vie professionnelle pour continuer à livrer les projets en cours. Mille fois bravo à tous nos exceptionnels employés.

L'impact de la mise sur pause du Québec de mars à mai a eu aussi un impact direct sur nos employés. Plusieurs projets ont été arrêtés ou retardés. Plusieurs parents ont dû concilier difficilement la présence des enfants à la maison avec le travail. Certains ont dû diminuer leurs heures considérablement pour répondre aux besoins de leur marmaille. Malheureusement, plus de 25 % de nos effectifs de cette période ont dû avoir recours à la Prestation canadienne d'urgence (PCU) et plusieurs ont dû réduire leurs heures de travail. Chacun, chacune, à la hauteur de ses moyens a fait le mieux pour sa famille, ses proches et pour garder NAQ en selle. Mille fois merci pour votre adaptation, vos efforts et votre don de soi à un niveau inégalé dans l'histoire de NAQ.

Le CA, la direction et les cheffes de services ont fait le mieux pour être agiles, pour adapter l'organisation en un temps record et pour voir à la relance des activités afin de réintégrer un maximum d'employés. Merci à tous !

Soulignons que les deux plans de relance mis en place ont permis la réembauche de presque 100 % de notre personnel rapidement. Les efforts de plus de 40 personnes en développement des affaires ont mené à l'incroyable croissance vécue actuellement. La formation intensive menée de main de maître par Marie-Pier a permis aux nouveaux de tirer profit de cette situation en augmentant leur niveau de connaissance des outils de NAQ en gestion de projet, pour l'utilisation du CRM, en développement des affaires, en gestion des ressources humaines, etc. Mille fois merci à tous les formateurs et apprenants !

Notre toute petite équipe des ressources humaines (RH) à tout donné pour adapter nos politiques, diffuser les bonnes pratiques sanitaires, répondre aux nombreux besoins des uns et des autres. Mille fois merci à vous !

L'équipe de NAQ sort de cette année 2020 avec la fierté du devoir accompli, mais aussi une fatigue accumulée de ne pas se voir, de se méfier de ce virus, de la charge de travail liée aux effets sur nos équipes de cette pandémie. Les nombreux défis se poursuivent et, au moment d'écrire ces lignes, nous sommes au printemps 2021 à embaucher et à préparer les projets terrains avec l'espoir que les vaccins nous aideront à nous revoir, à célébrer notre plaisir de se côtoyer et, un peu, à notre mesure, de changer le monde pour le mieux.

Pascal Bigras
Directeur général

NOTRE MISSION

GUIDER LES PERSONNES ET LES ORGANISATIONS DANS L'APPLICATION DE MEILLEURES PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES.

Notre vision

En 2017, dans la cadre de l'élaboration de sa Planification stratégique 2018-2022, les employés de Nature-Action Québec ont été invités à se prononcer sur leur vision idéale de NAQ. À la suite de cet exercice collectif, l'organisme s'est doté d'une vision qui guidera ses actions dans les années à venir.

« Par la diversification et la consolidation de nos partenariats, de nos collaborations et de nos champs d'expertise, nous accompagnons les villes, les organismes et les propriétaires privés vers de meilleures pratiques en environnement. Grâce à la qualité de nos projets et une communication efficace, nous sommes reconnus au Québec comme une référence qui innove dans plusieurs sphères environnementales. »

Nos valeurs

La réalisation de notre mission est le fruit du travail collectif de nos employés et de nos bénévoles. Les efforts et les moyens investis dans l'élaboration et l'exécution de nos projets s'inspirent de valeurs fondamentales :

- Le respect (des personnes et de l'environnement)
- Une communication efficace
- Le professionnalisme
- Le leadership transformationnel

NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Gauche à droite : Denise Fillion, Marie-Pierre Lavallée, Christine Blanchette, Sylvie Belley, Pierre Pion, Amélie Roy, David Pellerin, Louis Masson (Josianne Ledoux, Jean Mac Neil et Marie-Christine Bernier absents de la photo)

Membres du CA 2020

David Pellerin, président
Denise Fillion, vice-présidente
Christine Blanchette, secrétaire
Jean Mac Neil, trésorier
Sylvie Belley, administratrice
Marie-Christine Bernier, administratrice
Marie-Pierre Lavallée, administratrice
Josianne Ledoux, administratrice
Pierre Pion, administrateur
Amélie Roy, administratrice

MEMBRE HONORAIRE
Louis Masson, depuis septembre 2020

Des nouvelles de notre CA

Malgré l'année complexe que fut 2020, les membres du conseil d'administration sont restés fidèles au poste et engagés pour la réalisation de la mission de NAQ.

Un membre précieux
M. Louis Masson, président durant 14 ans et membre du CA pendant plus de 20 ans, a accepté la nomination à titre de membre honoraire du CA de NAQ. Il a donc quitté son poste d'administrateur pour laisser la place à la relève. La contribution de M. Masson au déploiement harmonieux de NAQ est exceptionnelle. Arrivé au CA en 1999, il a rapidement su allier humour, expérience de gestion, grande disponibilité, rigueur, respect et un jugement indéfectible pour aider au développement de NAQ sur tous les plans. Monsieur Masson a notamment connu les suites pour NAQ du grand verglas de 1998, la fin de la gestion par NAQ du parc de conservation du mont Saint-Bruno, le déploiement de NAQ au niveau provincial, la construction des phases 1 et 2 de notre Centre Nature-Action et toutes les nombreuses améliorations administratives de notre organisation. Il a su soutenir la direction dans tous ces changements avec doigté et un appui renouvelé tout au long de ces belles années. Lors de l'assemblée générale annuelle (AGA) de septembre 2020, sa contribution a été amplement soulignée. Le conseil, la direction et tous les employés qu'il a côtoyés au fil des années le remercient chaleureusement.

Des implications à souligner
Soulignons les 5 ans comme administratrice de Marie-Pierre Lavallée et 15 ans de Denise Fillion au sein du CA de NAQ.

Marie-Pierre Lavallée - 5 ans
Mme Lavallée offre généreusement son expertise et ses connaissances à l'équipe RH et au CA depuis maintenant plus de 5 ans. Grâce à ses conseils judicieux et son jugement avéré, elle guide NAQ notamment dans la croissance, l'amélioration des conditions de travail et la résolution des dossiers délicats. Sa rigueur, son engagement à améliorer notre organisation, son sérieux, sa disponibilité et son humour soutiennent tellement notre organisation. Partante pour tous les comités pour les dossiers complexes, elle simplifie nos élans et nous ramène à l'essentiel. Puit de connaissances, elle alimente l'équipe de direction ainsi que le service des RH vers les meilleures pratiques en gestion des ressources humaines ainsi que pour la poursuite des objectifs globaux de NAQ. Merci Marie-Pierre, tu es une perle pour notre organisation.

Denise Fillion – 15 ans
Fidèle à son engagement professionnel en environnement depuis toujours, Denise Fillion apporte sa contribution au CA depuis maintenant 15 ans. Malgré sa retraite professionnelle, elle demeure engagée dans le domaine de la stabilisation des bandes riveraines et poursuit son engagement en conservation tout en étant présente continuellement sur le terrain avec de nombreux amis et partenaires de NAQ dans le vaste milieu environnemental québécois. Elle nous partage son expérience acquise au long de sa carrière au ministère de l'Environnement et comme conseillère municipale. Tout au long de ses 15 ans au conseil d'administration, ses interventions sont toujours remplies d'humour et nous amènent plus loin.

Nous devons souligner sa rigueur, sa bonne humeur, son engagement envers l'environnement. De plus, elle propose souvent des nouvelles initiatives et nous tient au courant de tout ce qui bouge dans son domaine professionnel. Merci Denise de mettre ton talent au service de NAQ avec tant de dévouement depuis toutes ces années.

Bienvenue à M. Jean Mac Neil
Après quelques mois comme observateur, M. Jean Mac Neil a été élu au CA et à titre de trésorier. Monsieur Mac Neil a eu une longue et fructueuse carrière en comptabilité au sein de grandes entreprises. Bienvenue au CA et comme officier.

Dossiers suivis par nos administrateurs en 2020

Le suivi de l'ajustement de NAQ en pandémie

- Les impacts sur les ressources humaines et l'adaptation (sondages sur le niveau de bien-être, plan de protection des parents, soutien des cheffes de service, plan de relance et de réembauche, communication et intégration des nouveaux employés, préparation à la 2e et 3e vague, etc.)
- Les priorités opérationnelles
- L'organisation du télétravail
- Les aspects légaux
- Les finances de NAQ (évolution des revenus, dépenses et projections)
- Le suivi des mesures sanitaires
- La gestion des risques

Le suivi du tableau de bord

- Le suivi financier de NAQ et du budget annuel 2020, des mouvements de personnel, des taux de confirmation, du développement des affaires et de la conformité légale de nos activités.

Les dossiers financiers

- Les plans de relance (2) : concept, suivis
- La révision du budget annuel à la suite du confinement de la première vague
- L'étude et l'adoption des augmentations salariales 2020
- Le suivi de la mise en œuvre du Plan d'affaires 2019-2022
- L'ajustement du budget annuel 2020
- L'adoption du budget annuel 2021 (budget préliminaire COVID-19, budget final 2021)
- Le comité placements
- Le comité aviseur en acquisitions et gestion des milieux naturels et son amélioration
- Le comité finances

Les dossiers ressources humaines

- Le suivi du moral des troupes aux prises avec la pandémie
- L'évaluation annuelle du directeur général (DG)
- Le projet de bureau flexible

La gestion du CA

- L'amélioration du fonctionnement du CA
- La formation aux normes ouvertes de conservation

Les dossiers organisationnels

- Le suivi du projet du CRM
- Le suivi de la mise en œuvre du Plan de communication (image de marque, atteinte des résultats financiers, nouveau site web, etc.)
- Les changements organisationnels proposés par la direction et les ressources humaines
- Les avancements en philanthropie et en relations gouvernementales
- Le comité Formation, accueil, intégration
- Les politiques de bénévolat, de conflits d'intérêts
- Le projet Programme actions concertées pour le maintien en emploi ((PACME) formation intensive des ressources) : suivis, bilan
- Le suivi des priorités des cheffes de service, de la direction, des ressources humaines

Certains projets majeurs stratégiques

- Les projets d'acquisitions, dont le Projet de partenariat pour les milieux naturels (PPMN) avec Conservation de la nature Canada (CNC)
- L'analyse de certains dossiers : Autonomik, plan stratégique Rougemont, services en alternatives aux pesticides urbains, restauration du lac Saint-Pierre, programme de restauration des milieux humides, filets zérodéchet, la gestion des infrastructures de plein air et d'interprétation
- Le suivi du développement et de la livraison de plus de 125 projets majeurs
- La gestion de nos milieux naturels, dont les castors
- La relance des prix Phénix de l'environnement
- Les avancements en philanthropie et en relations gouvernementales

SEPT DOMAINES
D'EXPERTISE

UNE ÉQUIPE UNIE AVEC
UN OBJECTIF COMMUN : RÉALISER
DES PROJETS DE QUALITÉ POUR
PLUS DE 100 COMMUNAUTÉS ET DES
DIZAINES DE CLIENTS

DES PROJETS INNOVANTS
QUI FONT UNE DIFFÉRENCE MESURABLE
ET DURABLE POUR LA NATURE

DES PROJETS CONFIRMÉS
D'UNE VALEUR DE 17,5 MILLIONS
DE DOLLARS EN 2020

14 000 HECTARES DE MILIEUX NATURELS
PROTÉGÉS PAR NAQ, DES PROPRIÉTAIRES
PRIVÉS ET PLUSIEURS VILLES
ET MUNICIPALITÉS

SE RÉINVENTER
JOUR APRÈS JOUR
POUR RÉPONDRE
À L'URGENCE
CLIMATIQUE

NOS MEMBRES ET SYMPATHISANTS

62 bénévoles et 1 132 heures de bénévolat

De nombreuses activités bénévoles ont dû être suspendues en raison des mesures sanitaires.

En 2020, des dons d'une valeur de **près de 25 000 $** ont été faits à NAQ par une cinquantaine de particuliers.

Des dons écologiques d'une valeur de **plus de 570 000 $** ont aussi été remis pour la protection à perpétuité par NAQ de milieux naturels.

En 2020, environ **14 000 personnes** ont suivi nos annonces, nos découvertes et nos inspirations sur les plateformes sociales.

près de **6 000** abonnés

plus de **4 100** abonnés

près de **3 600** abonnés

Merci pour votre engagement et votre générosité envers notre mission et notre passion commune : la protection de l'environnement.

NAQ C'EST AUSSI L'IMPLICATION
DE BÉNÉVOLES, PARTENAIRES, DONATEURS
ET SYMPATHISANTS QUI SE JOIGNENT
À SA FORCE POUR CONCRÉTISER DES ACTIONS
QUI ONT UN IMPACT DIRECT SUR LA NATURE
ET LES VIES DE MILLIERS DE PERSONNES.

LES GRANDS DOSSIERS NAQ 2020

Le succès de NAQ repose sur une multitude de facteurs, dont la diversité des activités réalisées, l'innovation, la passion et la rigueur de tous. Cette vision permet à l'organisme de mener à bien une variété de projets tout en étant constamment tourné vers l'avenir. Nous vous présentons un bref bilan d'initiatives et de réalisations qui ont été menées par NAQ en 2020.

L'année 2020 aura été définitivement marquée au fer rouge par la COVID-19. Nature-Action Québec a été frappé de plein fouet par cette pandémie. Malgré tout, quelle fierté de voir le meilleur de chacun de nous ressortir en cette période de crise. Le sens des responsabilités de chacune et chacun, l'exceptionnelle capacité d'adaptation de nos équipes de travail ainsi que l'entraide et solidarité ont permis de passer au travers de ces trop grands mouvements de personnel qui ont dicté 2020.

Le jour de la déclaration de la pandémie, NAQ avait 84 employés. Au plus fort de la crise, lors de la première vague, nous sommes passés à 64 personnes en emploi. Puis, grâce au plan de relance et de sortie de crise, à la confiance de nos clients et partenaires ainsi qu'à l'exceptionnel taux de renouvellement de nos projets majeurs, NAQ est monté à un niveau inégalé dans son histoire avec 123 employés à la fin de l'automne.

Nous avons pleinement profité de la relance que nous avons orchestrée avec le Fonds de stabilisation et de développement et avec l'aide d'une subvention du provincial pour lancer la plus grande offensive de l'histoire de NAQ en formation de notre personnel. Grâce aux immenses efforts de notre cheffe du service Gestion de projet, Marie-Pier Prairie, NAQ a administré entre avril et septembre un vaste programme de formation touchant au total 93 employés sur notamment les thèmes suivants : CRM, développement des affaires, gestion de projet, gestion des ressources humaines, préparation des états financiers et techniques diverses associées à nos projets. Dans le cadre de 13 formations différentes, menées par 11 formateurs internes et de nombreux autres spécialistes externes, ce sont 153 séances de formation pour 1 849 heures qui ont permis à nos équipes d'augmenter considérablement leur niveau de connaissances.

La réponse de NAQ à la crise est aussi passée par la relance des activités en intensifiant encore à un niveau inégalé le développement des affaires. NAQ a déposé 256 offres de services et demandes de subventions pour un montant de près de 29 millions de dollars. Ces chiffres sont normaux depuis quelques années. Par contre, le taux d'acceptation est inégalé avec environ 17,5 millions de dollars de projets acceptés, dont 4 millions pour des acquisitions de milieux naturels que nous protégerons à perpétuité. Ce résultat dépasse de très loin la meilleure année de l'histoire de NAQ pour laquelle il y avait eu environ 10 millions de dollars confirmés en réponses positives à nos offres de service.

NAQ a aussi été admissible à l'aide fédérale pendant les quelques mois très difficiles et incertains de la première vague. Celle-ci donna le souffle et la confiance requise pour lancer ces grands projets qui ont littéralement transformé cette pandémie en occasion de renouvellement pour NAQ.

Sans la diversification structurée de l'expertise NAQ dans certains services et, au contraire, la concentration des efforts sur des secteurs précis pour d'autres services, NAQ n'aurait pas eu autant de succès. Ces choix stratégiques relèvent de nos cheffes de services et de leurs équipes.

Ces résultats ne doivent pas rendre 2020 comme une belle année ou tout semble n'avoir été que succès. Les grands défis personnels rencontrés par la majorité des employés de NAQ mettent en perspective ces résultats étincelants. Le fait saillant de cette année 2020 demeure et demeurera l'extraordinaire engagement des employés de NAQ dans la tenace et déterminée décision de continuer à livrer le combat de la protection de l'environnement via notre organisation.

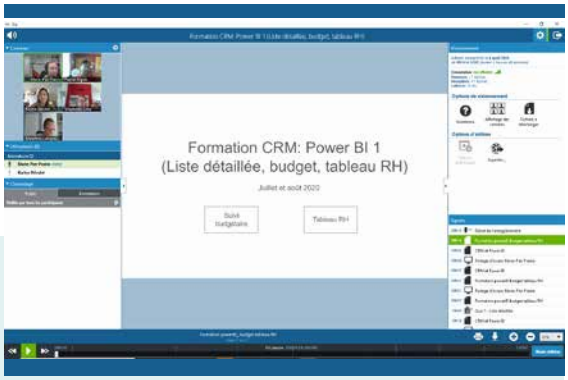

Ressources humaines

L'année 2020 a été bien remplie pour l'équipe des ressources humaines de NAQ. Soutien aux équipes à la fois sur le terrain et en télétravail, formations et adaptation aux mesures ont marqué cette période de changements importants. Une subvention salariale de 98 600 $ obtenue par Emploi-Québec a contribué à maintenir plusieurs emplois malgré la crise.

- 49 embauches contractuelles ou sur appel, 15 permanentes, 9 saisonnières
- 43 embauches au sein de l'équipe Gestion des matières résiduelles et écocivisme (GMR-É), 16 au sein de l'équipe Aménagement et architecture écologique du paysage (AAEP), 12 pour l'équipe Conservation, restauration et intendance (CRI), 3 pour Acquisition, gestion et mise en valeur des milieux naturels (AGMEV), 3 pour Développement durable et environnement (DDE) et une pour les communications.

Soulignons une réalisation et une fierté majeure : aucun cas de COVID-19 n'a été répertorié dans nos milieux de travail, grâce à des mesures sécuritaires et appliquées à la lettre. Au total, 180 personnes ont fait partie de Nature-Action Québec en 2020.

GESTION DE PROJET

L'infrastructure de gestion de projet est au cœur du fonctionnement de l'organisation, son apport étant essentiel au déroulement fluide et efficace des projets de tous les employés.

La cheffe de service - Gestion de projet (CSGP) est responsable de la conception des politiques, des procédures, des processus et outils en gestion de projets et de leur implantation en collaboration avec les autres chefs de service et l'équipe administrative.

2020 EN BREF

En 2020, la cheffe de service gestion de projet a travaillé en étroite collaboration avec les différents services de l'organisme et l'équipe administrative pour implanter les logiciels maintenant utilisés par NAQ (CRM, logiciel comptable, Power BI). Elle a œuvré à tous les aspects de l'implantation d'un logiciel, que ce soit le design, la personnalisation, l'importation des données, l'optimisation des processus, l'entretien ou pour la formation des usagers. La CSGP a également élaboré et mis à jour de nombreux processus, procédures et outils découlant de l'utilisation de ces nouveaux logiciels et a accompagné les usagers tout au long de l'implantation.

La CSGP a aussi été responsable de gérer un programme de formation ponctuel financé dans le cadre de la pandémie qui a eu plusieurs retombées sur l'amélioration de l'offre et de la qualité des formations internes, notamment en ce qui concerne les tâches administratives des employés.

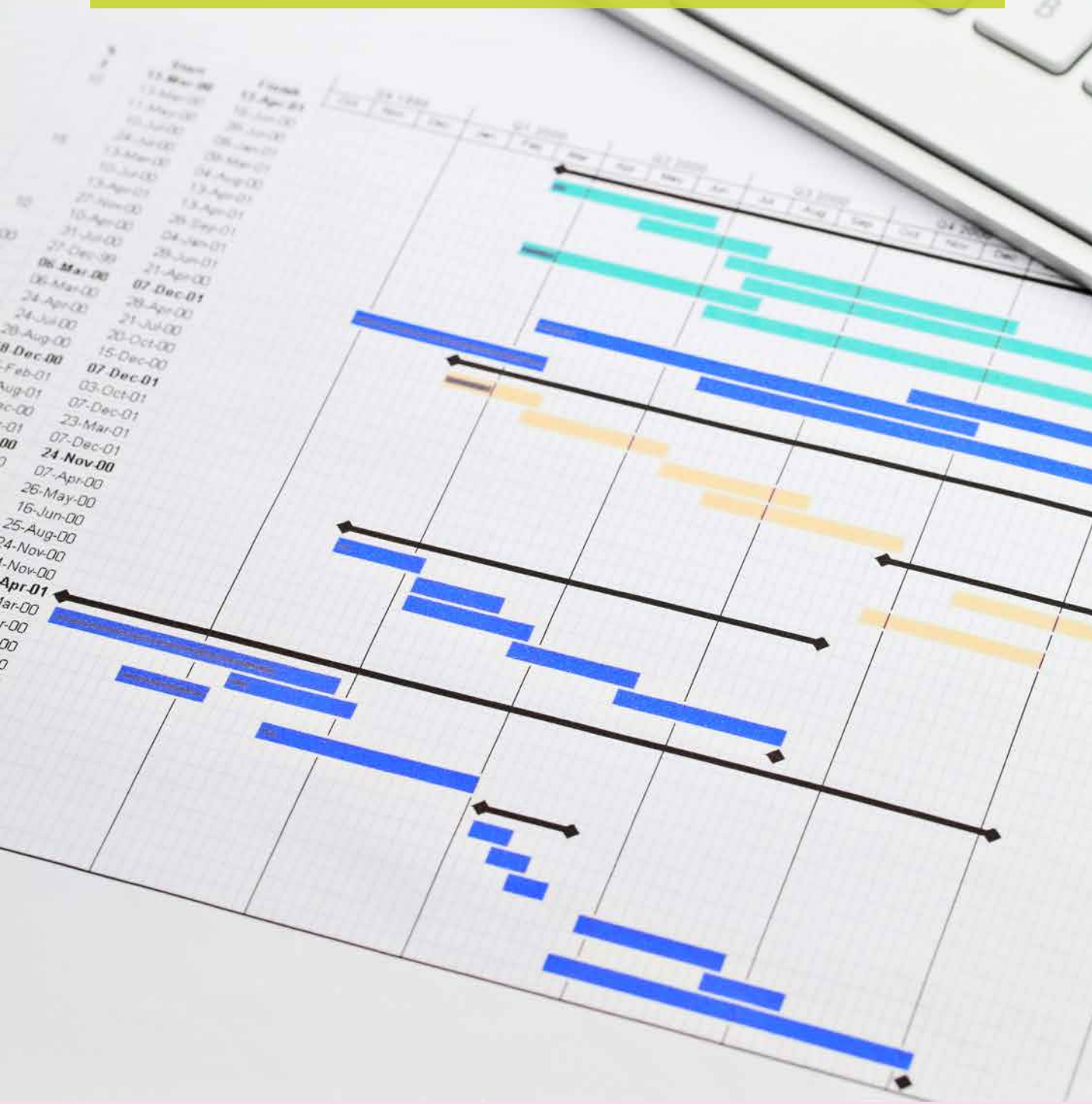

EN CHIFFRES

La CSGP a un rôle global : elle est au service de l'organisation et travaille avec toutes les équipes !

1441,25 h de travail annuelles réparties dans les catégories suivantes :

384 h
de mise à jour de processus, élaboration de procédures, soutien à l'équipe administrative, rencontres d'équipe et communication aux employés

285 h
de coordination et gestion du programme de formation PACME

255 h
d'accompagnement auprès des usagers du CRM

237 h
de personnalisation de logiciels (interface unifiée, Power BI) et d'entretien

116 h
d'élaboration et d'amélioration de formations sur les logiciels

106 h
d'animation de formations auprès des usagers du CRM

55 h
de formation continue suivies

---

1 849 h de formation et 138,75 h d'accompagnement individuel

13 FORMATIONS POUR 93 EMPLOYÉS

Télétravail / Gestion de pandémie (RH et collectes de fonds) / Adaptation formation Le-Cours / Développement des affaires et gestion des RH / JOVACO (CRM - GP avancé) / Gestion écocentres / Terrain écocentres / Terrain AAEP / Terrain DDE - écoSentier / Géomatique / Lois environnementales / Normes de conservation

PROJETS MARQUANTS

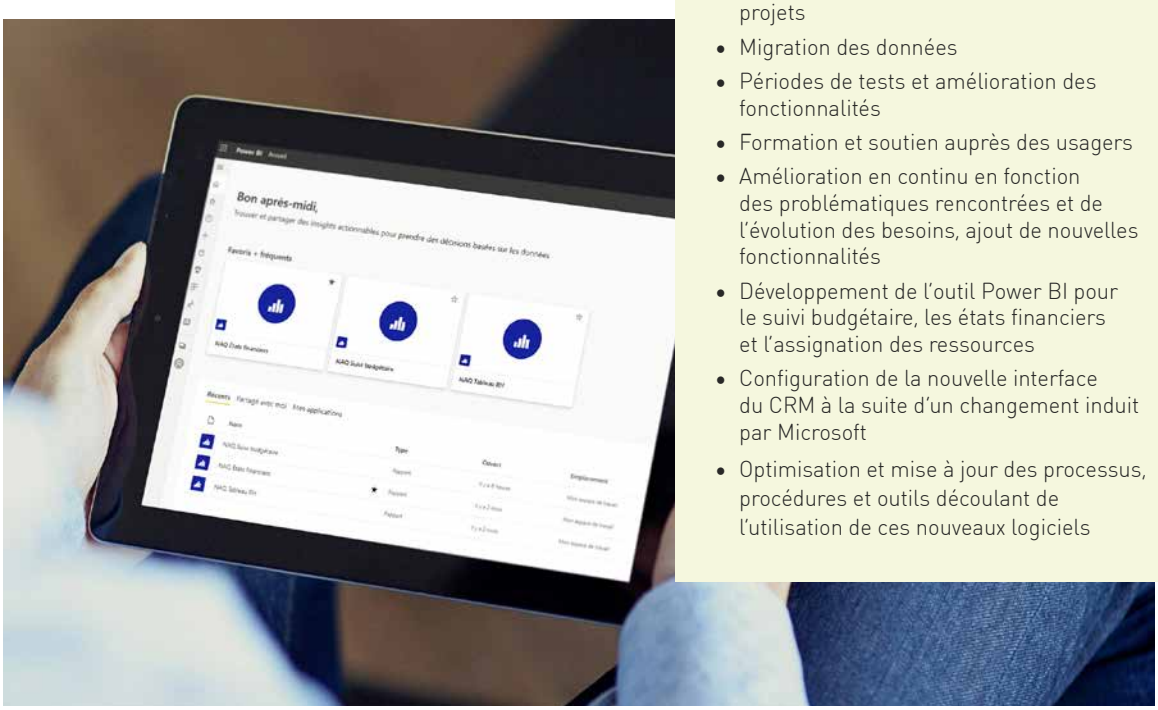

Étapes et résultats

- Design et personnalisation du système en fonction des besoins de NAQ
- Configuration du logiciel comptable GP pour tenir compte de la diversité des projets
- Migration des données
- Périodes de tests et amélioration des fonctionnalités
- Formation et soutien auprès des usagers
- Amélioration en continu en fonction des problématiques rencontrées et de l'évolution des besoins, ajout de nouvelles fonctionnalités
- Développement de l'outil Power BI pour le suivi budgétaire, les états financiers et l'assignation des ressources
- Configuration de la nouvelle interface du CRM à la suite d'un changement induit par Microsoft
- Optimisation et mise à jour des processus, procédures et outils découlant de l'utilisation de ces nouveaux logiciels

Implantation des logiciels GP et CRM de Microsoft (2019-2020)

En 2019 et 2020, NAQ a procédé au changement de ses logiciels comptables et de gestion de projet pour implanter un système intégré qui regroupe l'ensemble des fonctions de l'organisation. Cela visait la centralisation et le partage des données entre les fonctions. L'organisme a opté pour l'environnement Microsoft Dynamics (CRM-GP).

Objectifs spécifiques du projet

- Centraliser les fonctions de l'organisation au sein d'un minimum de logiciels/d'outils
- Fournir un processus standard pour la gestion de l'ensemble des projets réalisés chez NAQ (ex. : centraliser l'information essentielle et commune pour les projets)
- Améliorer la conservation la mémoire de NAQ (historique)
- Réduire les efforts de transcription de l'information d'un outil/plateforme à l'autre et la recherche d'information de 50 %
- Réduire le délai de traitement des données et le nombre de courriels liés à l'administration des projets de 50 %
- Améliorer la répartition des tâches entre les ressources humaines en obtenant des informations en temps réel et en réduisant le délai de traitement par les chargé(e)s de projet et le comité de partage de mandats.

Ce projet a constitué un véritable défi puisque l'implantation devait se faire en même temps que la gestion des projets et l'administration quotidienne. La CSGP a travaillé en étroite collaboration avec l'équipe administrative et les chefs de service sectoriels afin de minimiser les impacts sur le travail des équipes et de s'assurer que la gestion financière des projets (paie des employés, facturation au client, comptabilisation des dépenses des projets, etc.) se déroule sans interruption importante.

La configuration et l'implantation des modules les plus importants des logiciels sont terminées et des retombées positives sont déjà observées! Celles-ci augmenteront au fur et à mesure que les usagers prendront de l'assurance dans l'utilisation des différents outils.

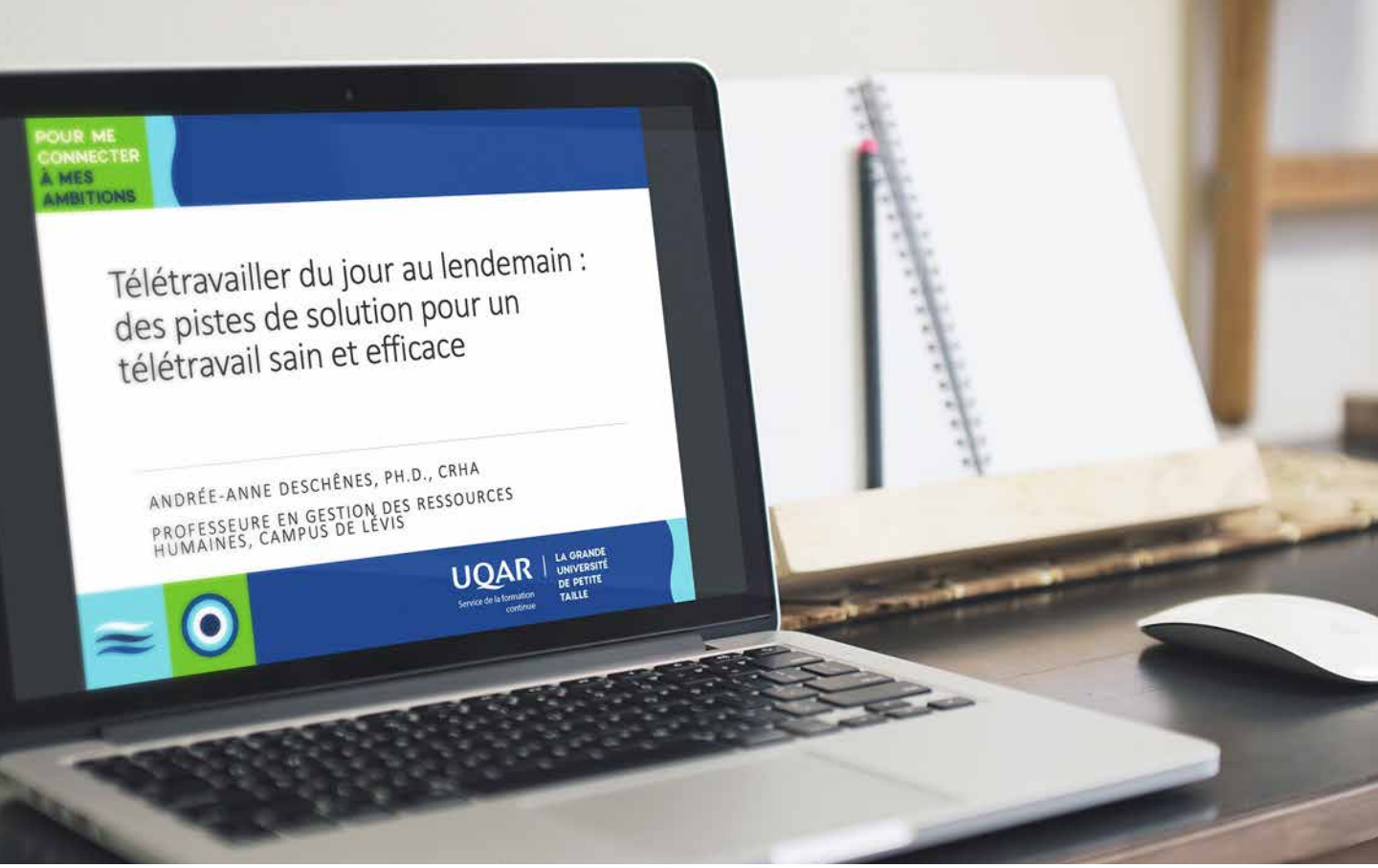

Adaptation et tenue d'un programme de formation d'urgence dans le contexte de la COVID-19

NAQ a obtenu une subvention de 80 238,69 $ du Programme actions concertées pour le maintien en emploi (PACME) du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale afin de former ses employés aux diverses procédures de l'entreprise, développer leurs compétences de travail à distance et d'utilisation des logiciels et pour adapter leurs projets en cours à la situation de la pandémie.

Plus spécifiquement, le projet visait les quatre objectifs suivants :

1. **Former les employés sur les compétences et les outils requis pour le télétravail.** La politique de télétravail de NAQ n'était pas tout à fait finalisée et avait le statut de projet pilote en mars 2020. La pandémie de la COVID-19 a forcé le déploiement du télétravail en mode « urgence ».
2. **Former sur l'adaptation des projets et de l'offre de services** pour limiter les impacts de la pandémie et pour faciliter la relance des activités
3. **Adapter les formations de base essentielles pour les nouvelles ressources au contexte de télétravail.** Cheminement d'un nouveau chargé de projet ou chargé de projet adjoint, principales formations techniques requises pour démarrer les projets, formations sur les logiciels utilisés par l'entreprise.
4. **Faciliter la relance des affaires de l'organisation**. Plusieurs nouveaux chargé(e)s de projet et chargé(e)s de projet adjoints arrivé(e)s au cours de la dernière année ont reçu une formation intensive de développement des affaires pour contribuer au plan de relance de NAQ.
5. **Augmenter les compétences techniques des employés et en requalifier certains.** Les formations techniques ont permis de former les employés sur plusieurs types de projets, selon les normes et les bonnes pratiques en vigueur dans le domaine, et d'appuyer d'autres équipes dans l'organisation.

8. Questions, pistes de réflexion et conclusion
1. Organiser et aménager son environnement de travail
2. Choisir les bons outils
3. Penser à l'ergonomie de son poste de travail
4. Instaurer un rythme travail/vie personnelle
5. Adopter de bonnes stratégies de prévention
6. Clarifier ses besoins et ses capacités avec son supérieur
La parole est à vous : vos questions sont les bienvenues!
14
UQAR
Service de la formation continue
LA GRANDE UNIVERSITÉ DE PETITE TAILLE

COMMUNICATIONS, RELATIONS GOUVERNEMENTALES ET COLLECTES DE FONDS

Le Service communications, relations gouvernementales et collectes de fonds vise à offrir à Nature-Action Québec une visibilité et une notoriété accrue à l'échelle provinciale, à favoriser la promotion de la cause et des projets portés par NAQ en plus de permettre à l'organisation de mieux se positionner comme partenaire, fournisseur et promoteur de réalisations environnementales.

Le service souhaite ainsi encourager les changements de comportements aux niveaux social et politique en faveur de la protection et de la conservation de l'environnement en plus d'entraîner une mobilisation et favoriser la croissance de l'organisation.

2020 EN BREF

L'année 2020 a été celle de la transformation pour le service des Communications, relations gouvernementales et collectes de fonds. En effet, l'équipe a débuté 2020 en force avec le lancement de la nouvelle image de marque de Nature-Action Québec et d'un site web complètement revu au même moment. Ces derniers ont donné le ton aux mois suivants qui, malgré la pandémie qui battait son plein, ont vu de nombreux nouveaux projets de communication se mettre en place. L'équipe des communications a tout mis en œuvre afin de soutenir les différents services dans leur développement des affaires et leur adaptation à la pandémie, notamment grâce à des webinaires créés sur mesure pour présenter les expertises de NAQ aux villes et municipalités. De plus en plus de projets en tous genres ont aussi été évalués, conçus et déployés par l'équipe en étroite collaboration avec les chargé(e)s de projet.

En tant que gardienne de l'image de marque, l'équipe des communications a aussi guidé les équipes au fil des mois dans l'adoption de la nouvelle image et son application sur les outils de communication de NAQ. Ainsi, 2020 a jeté les bases du service des communications, alors que l'équipe s'est mise en place et a déterminé les priorités pour faire rayonner NAQ, les équipes et leurs projets.

EN CHIFFRES

Près de 14 000 PERSONNES suivent NAQ sur les médias sociaux

Croissance de 41 %
des abonnés Facebook
par rapport à 2019

1 400 personnes
en moyenne atteintes
par les publications Facebook

Près de 500 MENTIONS des projets de NAQ dans les médias sociaux ou numériques

---

4 000
abonnés à l'INFO-NAQ

Près de 57 000 VISITES sur le site web

1 min 37 :
temps moyen passé
sur le site web

Plus de 9 000
visites sur la page Carrières
du site web

PROJETS MARQUANTS

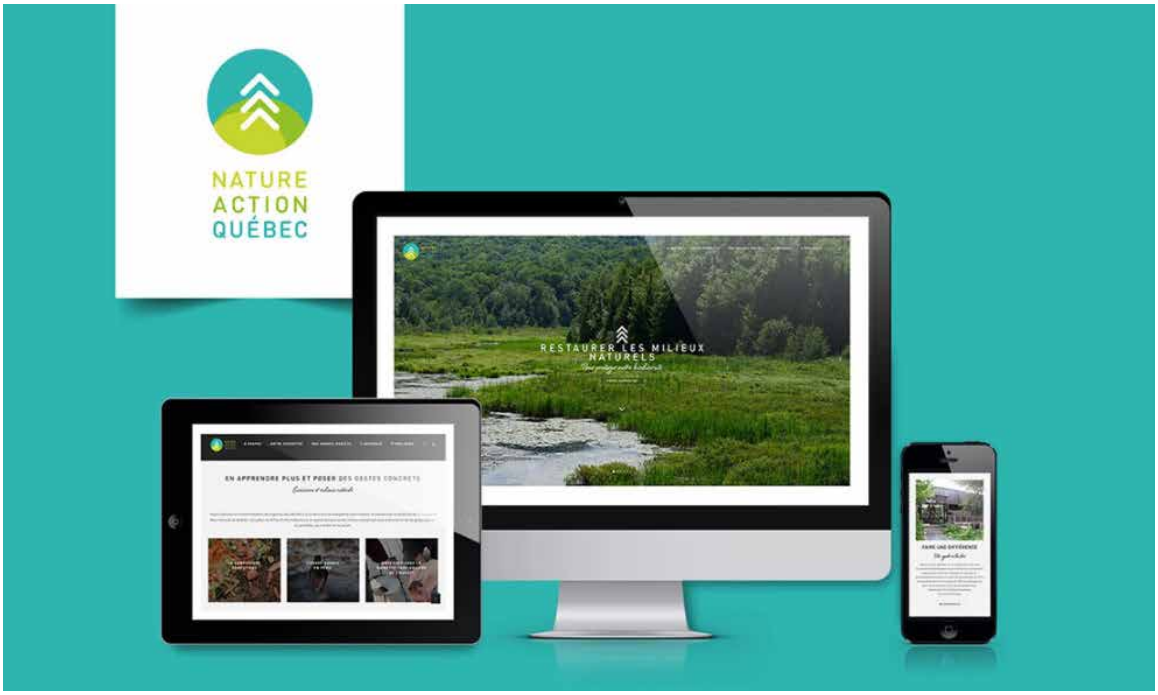

Une image de marque modernisée et un site web renouvelé

Après plusieurs mois de travail, le service des communications a finalement lancé en avril 2020 la nouvelle image de Nature-Action Québec. Le logo a été revu afin d'être modernisé tout en conservant l'essence du précédent.

Les trois chevrons du nouveau logo, agencés selon la forme d'un conifère, symbolisent à la fois la nature en pleine croissance, la présence de NAQ et ses actions sur la société ainsi que la direction à prendre pour mieux y contribuer tous ensemble. Le paysage en arrière-plan représente bien les différents milieux où les équipes de NAQ sont appelées à travailler et les montagnes sont un clin d'œil à l'ancien logotype ainsi qu'à l'histoire de NAQ, l'organisation ayant vu le jour à Saint-Bruno, au cœur des Montérégiennes. En ce qui concerne les couleurs de la nouvelle image, il s'agit de trois teintes vives et naturelles qui représentent bien l'environnement.

Un site web pratique et informatif

Grâce à une restructuration complète des contenus, le nouveau site web de NAQ permet de connaître les secteurs d'interventions de l'organisme ainsi que la vaste offre de services offerte par la centaine de professionnels qui forment son équipe. Une section est aussi dédiée à certains des grands projets réalisés et qui sont porteurs de la mission de Nature-Action Québec. On retrouve également une nouvelle section qui regroupe des articles d'information pratiques pour mieux connaître l'environnement et les diverses manières de contribuer à sa protection.

Finalement, les personnes souhaitant s'impliquer auprès de NAQ et pour la réalisation de sa mission peuvent aussi le faire en offrant un don, en devenant membre ou en s'inscrivant en tant que bénévole.

RELANCE VERTE MUNICIPALE

Webinaires présentés par Nature-Action Québec

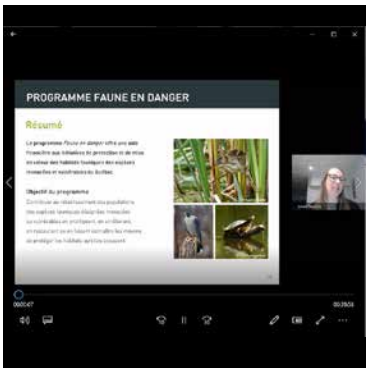

Webinaires « Relance verte municipale »

En avril 2020, la pandémie bat son plein et la direction de Nature-Action Québec met en place un plan de relance visant à assurer le maintien des activités de NAQ pendant la pandémie. Ainsi, il est entre autres établi de produire des contenus destinés à une clientèle phare de NAQ : les villes et municipalités. Avec la collaboration des équipes des services, cinq webinaires gratuits ont été conçus afin de présenter aux villes et municipalités, elles aussi en pleine crise, des subventions pour soutenir leurs projets en lien avec l'environnement.

Aménagement et mise en valeur de milieux naturels, restauration d'habitats et lutte contre les espèces végétales envahissantes, biodiversité en milieu agricole et conservation, transition écologique des villes sont des sujets qui ont été abordés lors de ces webinaires. Les chargé(e)s de projet de NAQ ont présenté ces derniers en partageant l'expertise de l'organisme en la matière, en donnant des exemples de réussites et en soulignant le travail pouvant être fait par nos équipes pour obtenir de l'aide financière au nom des villes et municipalités afin de donner vie à leurs projets environnementaux. Le service des communications a coordonné le projet avec les différentes équipes de travail, développé l'image visuelle des webinaires, révisé les contenus des présentations, fait la promotion des webinaires et la gestion des participants et a supervisé le déroulement de chaque présentation.

Plus de 265 personnes ont assisté à ces webinaires et des retombées ont rapidement été observées avec une multitude de projets qui ont été mis en place par la suite au sein des différents services de NAQ. Un dernier webinaire aura lieu en 2021.

Une première AGA virtuelle

Les rassemblements en personne étant interdits une bonne partie de l'année 2020, l'équipe des communications a dû repenser la façon d'organiser et présenter l'assemblée générale annuelle (AGA) de Nature-Action Québec. Ainsi, une équipe de professionnels en vidéo a été mobilisée afin de diffuser en direct sur YouTube un événement tourné au Centre Nature-Action et ne rassemblant qu'un petit nombre d'intervenants. De cette manière, les employés et membres de Nature-Action Québec ont pu assister à l'AGA dans le confort et la sécurité de leur domicile.

Il était aussi possible pour tous d'intervenir et interagir pendant le déroulement de l'événement par l'entremise d'un appel en vidéoconférence ayant lieu en simultané. Des intermèdes musicaux ont aussi ponctué la soirée afin de dynamiser la présentation. L'événement fut un succès et a démontré la possibilité de créer de tels événements pour d'autres projets à l'avenir, lorsqu'une formule en ce genre est souhaitable.

ACQUISITION, GESTION ET MISE EN VALEUR DES MILIEUX NATURELS

Le Service Acquisition, gestion et mise en valeur des milieux naturels (AGMEV) regroupe des professionnels passionnés et dévoués qui œuvrent pour la protection et la conservation des milieux naturels. Ces professionnels – biologistes, géomorphologues ou ingénieurs – partagent des valeurs communes et ne ménagent aucun effort afin de trouver des solutions pour concrétiser les projets de NAQ. Tous les membres de cette équipe ont réussi des réalisations majeures en matière de protection des milieux naturels en 2020, avec l'appui de leurs collègues des autres services de NAQ.

La vision de l'équipe AGMEV est d'accroître les superficies de milieux naturels protégés par l'acquisition, l'accompagnement, la consolidation et la mise en valeur, ainsi que de développer son expertise et agir conformément aux bonnes pratiques d'intendance, selon sa stratégie de conservation.

2020 EN BREF

En 2020, l'équipe AGMEV a acquis et protégé 26 hectares (ha) de milieux naturels additionnels. Une réussite remarquable en cette année difficile, dans un contexte de pandémie. Ces nouvelles terres protégées portent à 1 115 hectares le bilan total des milieux naturels protégés par NAQ depuis 2007.

Les propriétés nouvellement ajoutées permettent de consolider le réseau d'aires protégées au sein de corridors et de noyaux de conservation vitaux situés dans le sud du Québec. Cela contribuera notamment à la protection à perpétuité d'habitats fauniques importants, incluant l'habitat essentiel de la rainette faux-grillon de l'Ouest, une espèce désignée vulnérable au Québec.

Cette réalisation a été possible grâce au Projet de partenariat pour les milieux naturels (PPMN) qui est un projet d'aide à l'intendance privée géré par Conservation de la Nature Canada (CNC) et pour lequel le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) a octroyé une aide financière de 53,1 millions de dollars. Le PPMN vise à développer et à consolider le réseau québécois d'aires protégées situées en terres privées. C'est d'ailleurs dans le cadre du PPMN qu'une entente de partenariat financier a été signée entre NAQ et CNC, entente qui a permis de financer la majorité des acquisitions citées.

EN CHIFFRES

5 ACQUISITIONS réalisées en 2020, en plus de 2 DONS ÉCOLOGIQUES, dans 4 SECTEURS

Mont Rougemont	>	1,87 ha
Mont Yamaska	>	7,35 ha
Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno	>	1,50 ha
Tourbière Red Mill (Trois-Rivières)	>	14,84 ha

Plus de 60 VISITES de propriétés et près de 250 HEURES DE BÉNÉVOLAT effectuées par 14 BÉNÉVOLES pour des patrouilles et/ou des suivis biologiques

Une RÉSERVE NATURELLE EN MILIEU PRIVÉ a été reconnue par le MELCC en 2020

PROJETS MARQUANTS

Au secours des milieux naturels en zone périurbaine

Nous avons lancé en 2020 cette campagne de conservation qui cible la protection de plus de 300 hectares (ha) au cœur de la Ceinture et Trame Verte et Bleue du Grand Montréal et dans la région de Trois-Rivières. L'acquisition et la conservation des milieux naturels préserve des sites à haute valeur écologique. On assure ainsi la protection d'écosystèmes forestiers et de milieux humides d'exception, qui sont notamment des habitats fauniques d'importance pour plusieurs espèces en péril ou précaires.

Cette campagne s'inscrit dans le cadre du Projet de partenariat pour les milieux naturels (PPMN), qui vise à bonifier le réseau d'aires protégées québécois par l'acquisition de terres privées, et ce, particulièrement dans le sud de la province où la biodiversité est riche et où les écosystèmes subissent les pressions les plus importantes au Québec.

Objectifs du projet

- Protéger 300 ha de milieux naturels dans notre région par des ententes légales
- Augmenter la superficie de milieux naturels protégés à perpétuité dans la Ceinture et Trame Verte et Bleue du Grand Montréal et la région de Trois-Rivières
- Sensibiliser les propriétaires, les municipalités et les communautés à l'importance de la protection des milieux naturels

Mise en valeur et restauration du Parc régional des Grèves (Contrecœur)

Depuis 2009, NAQ collabore avec la Ville de Contrecœur pour la protection et la mise en valeur du Parc régional des Grèves, situé sur le territoire des villes de Contrecœur et de Sorel-Tracy. Ce parc-nature couvre une superficie de 260 hectares et abrite divers peuplements forestiers et milieux humides d'exception.

Le projet de mise en valeur et de restauration qui a débuté en 2020 est directement issu du plan de gestion du Parc régional des Grèves, réalisé en 2009 par NAQ. Les activités du projet répondent à plusieurs objectifs spécifiques, afin d'allier maintien et protection des éléments biologiques sensibles du site et accessibilité à la nature pour la population. Ce besoin a été accentué et mis de l'avant par le contexte de la pandémie.

Parmi les activités réalisées en 2020, mentionnons des activités de contrôle d'espèces végétales exotiques envahissantes (phragmites, égopodes), l'inauguration de nouveaux sentiers ou encore la conception d'un dépliant à l'intention des usagers.

Ce projet qui se poursuit en 2021, notamment par des activités de plantations bénévoles qui n'ont pas pu avoir lieu en 2020 afin de respecter les mesures sanitaires en vigueur.

ARCHITECTURE ET AMÉNAGEMENT ÉCOLOGIQUE DU PAYSAGE

Le Service Architecture et aménagement écologique du paysage (AAEP) est composé d'une équipe multidisciplinaire d'architectes paysagistes, de géomaticiens, de géographes, de biologistes, d'agronomes et de gestionnaires. Tous ces professionnels d'expérience sont soucieux de mettre de l'avant des solutions novatrices qui favorisent le maintien ou la création d'un milieu de vie sain, toujours dans le respect de l'environnement.

L'équipe du service AAEP réalise des projets tels que la restauration et la bonification de milieux naturels ou de milieux dégradés, des programmes de verdissement et de foresterie urbaine, des plans de lutte contre les îlots de chaleur et le ruissellement ainsi que l'aménagement de sentiers et la gestion de parcs urbains.

Les actions du service Aménagement et architecture écologique du paysage cherchent aussi à sensibiliser la population aux pratiques d'aménagement paysager écologique. Le service favorise ainsi l'engagement communautaire, dès l'étape de la planification jusqu'à la phase de réalisation, de manière à ce que les projets s'intègrent à la réalité des communautés.

2020 EN BREF

Depuis plusieurs années, on constate une augmentation de la popularité des activités de plein air reliées aux milieux naturels. Cet engouement, exacerbé par la pandémie, est venu réitérer l'importance de leur conservation et de leur mise en valeur.

En 2020, l'équipe Aménagement et architecture écologique du paysage (AAEP) a poursuivi ses activités en déployant des efforts dans des projets visant une plus grande accessibilité aux milieux naturels, en accord avec la conservation des milieux fragiles qui s'y trouvent. Plusieurs plans concept d'aménagement ont été développés en cours d'année, un reflet des intentions des administrations municipales de faciliter l'accès de leurs citoyens aux milieux naturels.

L'équipe a également complété en début d'année le plan de verdissement de la Ville de Mascouche dont les interventions proposées visent à réduire le phénomène d'îlots de chaleur.

Malgré des défis de recrutement, l'équipe d'horticulteurs composée de 16 personnes a poursuivi activement les activités sur le terrain durant la période qui s'étend du mois de mai au mois de novembre. Plantation en milieu urbain, restauration de milieux naturels, lutte contre les espèces végétales exotiques envahissantes (EVEE), travaux de reboisement, font partie de l'éventail des travaux réalisés par les horticulteurs pour les divers services de Nature-Action Québec. L'équipe a su composer avec les mesures sanitaires et a fait preuve d'une grande adaptation dans le processus de recrutement, le transport des employés vers les sites des travaux, les méthodes de travail, etc.

L'année 2020 marque également l'achèvement des travaux de la phase 2 au parc des Étangs-Antoine-Charlebois à Sainte-Julie, une bonification des aménagements qui vise à améliorer l'expérience des visiteurs. Un grand chantier de reboisement a également été complété avec une plantation de 5,17 hectares qui se transformera en boisé.

Cette année s'est aussi soldée par une belle nouvelle pour toute l'équipe de Nature-Action Québec, car d'importants travaux d'aménagements chapeautés par l'équipe AAEP auront lieu en 2021 et 2022 à l'Espace culturel Aurèle-Dubois où se situe le siège social de NAQ, à Belœil.

EN CHIFFRES

Près de 1 KM DE SENTIERS
nouvellement aménagés

Plus de 8 000
végétaux plantés

234 JOURS
de travaux terrains
pour l'équipe d'horticulteurs

16
embauches

7 PLANS CONCEPT
d'aménagements de milieux naturels
en processus de réalisation

PROJETS MARQUANTS

Plantation d'arbres pour un reboisement massif

En 2018, Nature-Action Québec a été mandaté par Hydro-Québec afin de trouver des sites et de réaliser des plantations dans une optique de reconstitution forestière dans le cadre du projet compensation pour la ligne de haute tension de la Chamouchouane – Bout-de-l'Île.

NAQ a contribué à ce projet en identifiant des sites et réalisant des plantations d'arbres sur un total de 28,54 hectares dépassant ainsi l'objectif établi au départ à 27,6 hectares. De façon générale, une densité de plantation de 800 tiges par hectare avait été planifiée.

L'année 2020 a marqué la fin des travaux de reboisement, avec la plantation de 5,17 hectares, répartis au total sur 7 sites sur une superficie globale de 28,54 hectares. Un total de 21 253 arbres et arbustes aura été planté. Un biodisque de coco et une protection anti-rongeurs ont été installés à chaque arbre. Les végétaux plantés sont principalement des essences de feuillus nobles ou des conifères indigènes adaptés à chacun des sites.

Chaque municipalité ou partenaire impliqué s'est engagé à préserver ces sites de plantations pour les 20 prochaines années. Merci à la Ville de Belœil, la Ville de Varennes, le Centre de la nature du Mont Saint-hilaire, Héritage Saint-Bernard et la Ville de Boucherville.

Plan de verdissement pour la Ville de Mascouche

Un ilôt de chaleur désigne un site donné au sein d'une ville où la température observée est significativement supérieure à celle des zones environnantes. Ils se distinguent souvent par une absence de végétation, combinée à une forte concentration de structures minéralisées (béton, asphalte, brique, etc.), qui absorbent de grandes quantités de chaleur et la libèrent dans l'air ambiant.

Préoccupées par les effets négatifs des îlots de chaleur sur le bien-être de leurs citoyens, de nombreuses villes et municipalités, dont la Ville de Mascouche, recherchent des solutions pour en réduire l'intensité ou pour les éviter. Pour les accompagner, Nature-Action Québec a développé une méthodologie d'élaboration de Plans de verdissement.

C'est dans ce cadre que la réalisation d'un stationnement écologique a été confiée à NAQ par la ville de Mascouche. L'équipe d'architectes paysagistes a donc été mandatée pour réaliser le plan concept et les plans et devis du stationnement.

D'une superficie approximative de 1600 m^2, cette réalisation est un premier pas vers la mise en œuvre du plan de verdissement proposé par Nature-Action Québec. Le stationnement sera la concrétisation des meilleures pratiques en termes de lutte contre les îlots de chaleur et de gestion des eaux pluviales.

Trois volets ont été abordés lors de la conception du stationnement : la circulation, la gestion de l'eau et le verdissement.

Les axes de circulation ont été conçus afin de créer une connexité avec le milieu environnant et d'inciter aux déplacements actifs. En effet, des trottoirs de pavé, de bois et du marquage au sol viendront sécuriser les déplacements à pieds et à vélo et connecter le stationnement avec les rues voisines. Un support à vélo ainsi qu'une borne de réparation sont également prévus.

L'entièreté des eaux de surface sera gérée sur place. Le nivellement prévu dirigera les eaux vers des cellules de biorétention végétalisées où l'eau sera retenue afin de permettre une percolation naturelle dans le sol. Cette gestion intégrée des eaux de ruissellement évitera de créer une charge supplémentaire sur le système d'égouts municipal.

Finalement, 22 arbres, 157 arbustes, 871 vivaces et 272 graminées seront plantés sur le site. L'ajout de cette végétation viendra créer de l'ombre sur le stationnement et réduire l'impact de la minéralisation du sol sur la température ambiante.

Les plans et devis ont été réalisés en collaboration avec une firme de génie civil retenue par la Ville de Mascouche. Le chantier de construction a débuté à l'automne 2020 et devrait se terminer au printemps 2021.

Restauration du parc du Ruisseau-Bernard

Situé à McMasterville, le parc du Ruisseau-Bernard occupe une superficie de 10 hectares. Cela en fait le plus grand parc de la Municipalité. En plus d'être composé de cinq marécages arborescents, de friches herbacées et arbustives et d'écosystèmes boisés, le parc est traversé du nord au sud par le ruisseau Bernard.

Afin de faire suite à une caractérisation et des inventaires déjà réalisés par la Ville, Nature-Action Québec a été mandaté par celle-ci pour réaliser une étude des forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM) et pour élaborer un plan concept.

Pour bien comprendre la dynamique du site, cinq composantes ont été analysées lors de l'étude FFOM : circulation et zones d'accueil, usages et programmation d'activités, biodiversité et milieux naturels, habitats fauniques et connectivité.

L'étude de ces composantes a permis à l'équipe de NAQ, composée d'architectes paysagistes et de biologistes, de cibler les potentiels d'actions et de restaurations du site. Les résultats de ces analyses ont permis de préciser les priorités de la Ville et de réaliser le plan concept :

- Conserver et restaurer les milieux naturels
- Offrir des expériences diversifiées
- Mettre en valeur la faune, la flore et les milieux naturels
- Créer des habitats fauniques
- Sensibiliser la population

Le plan concept repose donc sur des principes de conservation et de mise en valeur des milieux naturels. Le parc du Ruisseau-Bernard représente un vestige important des forêts de la Montérégie et sa conservation a été jugée primordiale. Le réseau de sentiers proposé, d'une longueur de 1 360 m, dont 630 m de trottoir de bois, a donc été développé pour permettre la découverte de la faune et de la flore du boisé tout en limitant l'impact sur les différents milieux naturels.

Des zones ont également été ciblées afin de reboiser le parc, de restaurer et de revégétaliser la bande riveraine et de bonifier les habitats fauniques.

Le plan concept propose également un volet d'éducation et de sensibilisation. En effet, 4 panneaux d'interprétation et 9 affichettes thématiques ponctuent le parcours pédestre proposé. Avec une approche récréative et ludique, les affichettes pourront être élaborées sous forme de devinettes ou de questions adaptées aux jeunes visiteurs.

De par sa proximité avec les quartiers résidentiels, ce magnifique boisé a le potentiel de devenir un incontournable pour les résidents de McMasterville et des municipalités environnantes. Un nouveau mandat pour 2021 a d'ailleurs été donné à NAQ par la Ville de McMasterville afin de réaliser des plans et devis pour construction.

CONSERVATION, RESTAURATION ET INTENDANCE DES MILIEUX NATURELS

Le Service conservation, restauration et intendance des milieux naturels (CRI) est composé de spécialistes - biologistes, géographes, techniciens en inventaire, géomaticien, etc. - qui accompagnent, entre autres, les municipalités, les propriétaires privés ou les agriculteurs afin de favoriser la conservation des milieux naturels, la protection des espèces en péril, la restauration des habitats fauniques et floristiques, ainsi que le rétablissement de la connectivité entre les grands massifs boisés.

L'équipe réalise des projets visant notamment : l'intendance privée de l'habitat des espèces en péril, la restauration de milieux naturels et d'habitats d'espèces en péril, la lutte contre les espèces exotiques envahissantes, la mise en valeur de milieux naturels, des travaux de plantation, la planification de l'aménagement du territoire (protection, connectivité, hydrogéomorphologie des cours d'eau, etc.).

2020 EN BREF

En 2020, l'équipe Conservation, restauration et intendance a poursuivi son implication dans les projets visant la mobilisation de multiples acteurs (propriétaires de milieux naturels, organisations municipales) envers la conservation en plus de poursuivre le développement et les avancées dans plusieurs projets innovateurs, notamment les projets d'hydrogéomorphologie des cours d'eau, d'analyses de connectivité et de restauration et de protection de l'intégrité d'habitats.

L'équipe a notamment poursuivi avec grand succès ses activités visant la conservation volontaire des habitats présents dans les boisés, milieux naturels et milieux agricoles, en appuyant les propriétaires privés vers l'adoption de pratiques et d'usages en accord avec la conservation des milieux fragiles qui s'y trouvent. La mobilisation des acteurs et des propriétaires a pris une toute autre dimension dans la réalité de cette année particulière, mais l'équipe a su maintenir le rythme et les résultats sont au rendez-vous!

Encore cette année, les efforts ont été orientés vers la protection et la restauration de l'habitat des espèces en péril, le maintien et la bonification de la connectivité et l'adaptation des collectivités riveraines de cours d'eau aux aléas des changements climatiques. L'année 2020 a vu la finalisation des travaux de plusieurs chantiers de lutte contre les EVEE et de restauration de milieux naturels. Les projets concrets de restauration de milieux naturels ont permis la restauration de 7,6 hectares de milieux naturels, assurant des habitats de meilleure qualité pour les espèces fauniques et floristiques de ces milieux.

Une nouvelle catégorie d'activités s'ajoute également au portefeuille de CRI, soit des patrouilles de sensibilisation en milieux naturels, devenues un incontournable avec la grande fréquentation de ces milieux que la pandémie a amenée.

EN CHIFFRES

14,6 KM
de bandes riveraines/haies brise-vent aménagées

16 033
arbres/arbustes plantés

1 784 M²
de surface ensemencée en faveur des pollinisateurs

185,06 ha
protégés via des ententes morales

83
propriétaires ont reçu un cahier informatif (forêt et agricole)

35
propriétaires ont reçu un accompagnement personnalisé en conservation

39
ententes de conservation

9
planifications territoriales réalisées

(Plan d'action en gestion des milieux naturels (PAGMN), connectivité, plan de conservation/restauration)

406,15 ha
inventoriés

5
espèces en péril visées par les projets

7,59 ha
d'habitats restaurés

22
rencontres et ateliers de concertation tenus avec des partenaires

396
participants aux activités

7
kiosques, conférences grand public, activités communautaires

12 embauches et 1687,5 h de patrouilles

PROJETS MARQUANTS

Projets de lutte contre les espèces végétales exotiques envahissantes (EVEE)

Le boisé Du Tremblay (ancienne terre agricole de 273 hectares (ha) devenue boisée) et le parc de la Futaie (milieu naturel urbain de 24 ha) constituent des refuges fauniques et floristiques d'importance à Boucherville, notamment pour la rainette faux-grillon (RFG). Cette espèce d'amphibien est désignée vulnérable à l'échelle provinciale et menacée au niveau fédéral. La RFG se fait malheureusement de plus en plus rare en Montérégie et les habitats de reproduction subsistants sont grandement affectés par de multiples menaces telles que la perte de milieux humides, la fermeture du couvert forestier, la destruction des étangs temporaires et la présence d'espèces végétales exotiques envahissantes.

De 2015 à 2018, accompagné d'experts, NAQ a participé à une première phase d'acquisition de connaissances visant à minimiser les perturbations occasionnées par la présence d'espèces exotiques envahissantes (agrile du frêne, nerprun, phragmite) dans l'habitat de la RFG.

À la suite de cette démarche, des plans d'intervention ont été produits afin de mettre en œuvre deux projets pilotes à Boucherville. Grâce à la volonté de la Ville de Boucherville de préserver l'habitat de la RFG et une aide financière accordée par la Fondation de la faune du Québec, différentes interventions ont pu voir le jour en 2019 et 2020. Celles-ci se sont concentrées autour de 12 étangs actifs de reproduction de la RFG, identifiés comme prioritaires par la présence du nerprun et de frênes dépérissants ayant un impact sur la couverture de la canopée.

En plus de limiter la propagation des EVEE, ces interventions avaient comme objectif de diminuer la diffusion de l'émodine, une toxine sécrétée par le nerprun qui peut provoquer des malformations ou la mort des larves de la RFG. Les deux années d'intervention ont permis de couper 1 076 tiges de nerpruns semenciers qui ont toutes été encapsulées à l'aide de sacs spécialement conçus pour cette approche. Il a également été possible d'extraire 3 208 semis de nerpruns.

À la lutte au nerprun s'ajoute le confinement d'environ 400 m^2 de phragmite. Au total, c'est plus de 6 682 arbres et arbustes qui ont été plantés afin de limiter l'expansion des EVEE au sein de cet habitat. Une superficie totale de 6,62 ha de milieux naturels abritant des populations de RFG a pu être restaurée. Trois années de suivi des sites d'intervention s'ajouteront au projet jusqu'en 2023. Ce suivi permettra de veiller à l'entretien des travaux réalisés pour en maximiser les chances de succès.

L'hydrogéomorphologie au service des collectivités

Le développement des villes, l'intensification des pratiques agricoles et la canalisation des cours d'eau se sont généralement faits au détriment de leur espace de bon fonctionnement, augmentant ainsi les risques de débordement des rivières et la vulnérabilité des habitations riveraines. L'augmentation de la fréquence des précipitations (en hiver et au printemps) et de leur intensité (en été) vont également faire évoluer le régime de pluies, impliquant mobilité des rivières, inondations, érosion de terres et dégradation de la qualité de l'eau.

Les avancées scientifiques dans le domaine de l'hydrogéomorphologie offrent de nouveaux outils aux gestionnaires de cours d'eau (Villes et Municipalités, MRC, riverains, organismes de bassins versants, etc.).

À partir de ces modélisations, cette science nous fournit un diagnostic : elle repère sur le bassin versant les zones de mobilité avec les tronçons ayant besoin d'un espace de bon fonctionnement, les zones d'inondabilité et les secteurs en érosion ou sédimentation.

Le projet mené avec la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, la MRC du Haut-Richelieu, l'UPA de la Montérégie et l'organisme de bassin versant COVABAR, grâce au financement de la Fondation INTACT, a permis de réaliser ce diagnostic hydrogéomorphologique sur les bassins versants Hazen-Bleury et La Barbotte entre 2017 et 2020. Cette démarche exploratoire et novatrice à l'échelle de bassins versants agricoles a permis d'identifier les secteurs où intervenir pour redonner un équilibre à l'écoulement de l'eau et des sédiments et ainsi réduire la vulnérabilité des riverains. Nous sommes passés d'un outil de diagnostic à un outil de planification des interventions.

Ainsi, 111 km de cours ont été analysés, 32 zones d'interventions identifiées, 28 rencontres avec les acteurs locaux organisées et 6 études menées en vue de l'élaboration de plans d'aménagements. Actuellement, les acteurs du terrain, formés pendant ce projet par M. Sylvio Demers, hydrogéomorphologue, arpentent le réseau hydrique pour valider les problématiques avec les riverains et identifier les interventions les plus adaptées pour chaque site. Cette deuxième phase du projet est portée par le COVABAR, avec le soutien de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.

En conclusion, ce projet novateur a permis de mesurer la nécessaire cohabitation avec le cours d'eau et de réfléchir sur le partage de l'espace riparien entre riverains et rivière. Il a aussi permis de commencer à réfléchir à la rémunération des services environnementaux produits par les riverains et à la révision du schéma de drainage de nos terres connectées au réseau hydrique. Bref, autant de futurs projets à poursuivre !

Programme de formation sur les espèces végétales exotiques envahissantes

Afin d'accompagner les organisations et les citoyens dans de meilleures pratiques environnementales, Nature-Action Québec a réalisé des outils de communication, de sensibilisation et de formation afin de soutenir les municipalités de la Montérégie dans la prévention, la détection et la lutte contre les espèces végétales exotiques envahissantes (EVEE). Ces outils pourront les aider à assurer une pérennité de leurs milieux naturels et espaces verts afin notamment de préserver l'attractivité de ces milieux de vie pour un grand nombre de citoyens.

Les outils qui ont été réalisés dans le cadre de projet sont :

- 10 webinaires de formations, qui ont été notamment présentés à des gestionnaires de 37 municipalités de la Montérégie. Parmi les grandes thématiques de ces webinaires : l'identification des EVEE, la participation citoyenne, la prévention de l'envahissement des EVEE, la réglementation municipale, les diverses méthodes de luttes, la détermination et la priorisation les zones d'intervention et bien plus encore. Deux webinaires présentant des études de cas concrètes ont également été diffusés. Plus de 369 personnes ont participé à ces formations.
- Une plateforme web avec plusieurs sujets thématiques, tels que : agir contre les EVEE, qu'est-ce qu'une EVEE, les nuisances des EVEE, comment lutter contre les EVEE et quels sont leurs moyens de dispersion. Une section de la plateforme regroupe aussi les 10 webinaires en format vidéo pour visionnement ou revisionnement par les municipalités et citoyens.
- Une clé décisionnelle permettant d'évaluer les priorisations d'interventions en fonction des menaces et du degré de difficulté des interventions.

Ce projet, démarré en 2019, a été également ponctué par de nombreuses actions de communications telles que la création d'une identité visuelle pour les webinaires et la conception des présentations de ces derniers, des communiqués de presse, une présentation du projet à TVRS (télévision), des infolettres , etc. La réalisation de ce projet a été rendue possible grâce à l'appui financier du Fonds d'appui au Rayonnement des régions (FARR) du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et de la Fondation de la Faune du Québec (FFQ).

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT

Le Service Développement durable et environnement (DDE) collabore avec plusieurs partenaires afin de réaliser des projets variés, aux nombreuses retombées. La gestion environnementale et la réduction de l'empreinte écologique par la planification du développement se trouvent au cœur des actions et des projets menés par l'équipe DDE.

Le service poursuit ses objectifs par l'entremise de l'élaboration et de la mise en application de plans d'action en développement durable pour les municipalités et par la réalisation de projets en matière d'efficacité énergétique, de transport actif, de mobilité durable, d'aménagement du territoire (quartiers durables), etc. Il contribue aussi à encourager ses partenaires à adopter des pratiques écoresponsables, entre autres par l'entremise des programmes de certification environnementale gérés par NAQ : écoSentier (sentiers de motoneige) et Clé Verte (ateliers automobiles), dont le déploiement s'étend à travers tout le Québec.

2020 EN BREF

L'équipe Développement durable et environnement (DDE) a su relever avec brio les défis imposés par l'année 2020 tout en accueillant de nouvelles recrues.

Plusieurs projets menés par le service DDE nécessitent d'interagir avec un grand nombre de personnes, ils ont donc été mis sur pause ou ralentis en début d'année. Les nouvelles orientations comme le développement de projet en mobilité durable ou encore les alternatives aux pesticides ont connu un ralentissement, mais ce n'est que partie remise.

Le déploiement des programmes de certification Clé Verte et écoSentier s'est finalement poursuivi en adaptant les méthodes de travail. La pérennisation de ces certifications est au cœur des objectifs du service.

Durant l'année 2020, neuf écoles ont bénéficié du programme *À pied, à vélo, ville active* de Vélo-Québec et de la réalisation d'un plan de déplacement. Ces écoles s'ajoutent aux 320 écoles ayant déjà participé au programme qui se terminait en 2020.

Le projet *Registre Desjardins du patrimoine naturel, paysager et agricole* a également été entamé en 2020. Ce projet d'envergure a comme objectif de définir une identité régionale basée sur les richesses naturelles et paysagères diversifiées de la région, et ce, grâce à la participation de partenaires issus du milieu.

Finalement, soulignons la réalisation de trois plans d'action en développement durable (PADD) qui viendront appuyer autant d'organisations municipales. Malgré les mesures sanitaires en vigueur, l'équipe de travail a su s'adapter afin de maximiser la collaboration des comités de pilotage et favoriser la participation citoyenne.

EN CHIFFRES

Clé Verte

205
audits réalisés

55
visites surprises

769
ateliers actifs

Ceinture et Trame Verte et Bleue

10
événements

270
participants

écoSentier

754 km de sentiers audités dans 22 clubs de motoneigistes

9
plans de
déplacements scolaires

3
plans d'actions
en développement durable

PROJETS MARQUANTS

Plan d'action en développement durable de Lambton

Le projet de Plan d'action en développement durable (PADD) réalisé pour la municipalité de Lambton a été finalisé à la fin de l'année 2020. Ce PADD reste particulier, en ce sens où Lambton constitue à ce jour la plus petite municipalité (un peu plus de 1 600 habitants) avec qui NAQ a pu réaliser ce genre de mandat.

Le Plan d'action en développement durable est un outil qui fixe des orientations, des objectifs et des actions, basés sur une vision à plus long terme qui respecte les principes du développement durable. Afin d'assurer que le document reflète bien les attentes et ambitions de la population locale, un comité de pilotage fut créé afin de prendre part concrètement à l'ensemble de l'élaboration du projet. Ce comité était formé par des membres de l'administration et employés municipaux, de même que des citoyens.

Afin de bien comprendre où se situait la municipalité de Lambton en matière de développement durable et ainsi connaître ses forces et ses faiblesses en plus d'identifier ses opportunités de développement, un diagnostic en développement durable a été réalisé. Cette étape a, en quelque sorte, constitué la base du processus de réflexion et a permis d'orienter la suite du projet.

Puis, de multiples ateliers de travail avec le comité de pilotage ainsi que des activités de consultation publiques ont permis de discerner des engagements réalistes pour l'ensemble de la municipalité. Au final, une vision, trois orientations, dix-huit objectifs de même que soixante actions sont présentés dans le document. De ce fait, Lambton témoigne d'un réel intérêt à préserver tant l'environnement que la qualité de vie de ses citoyens.

Clé Verte

Le programme volontaire de certification environnementale Clé Verte permet de rehausser le niveau de gestion environnementale d'un atelier de services automobiles et d'en garantir l'uniformité et la constance. L'octroi de la certification confirme aux consommateurs que ces ateliers respectent les plus hauts standards environnementaux actuellement en vigueur au Québec. C'est grâce au développement de partenariats avec d'importants acteurs du domaine de l'industrie, de même qu'une volonté grandissante des ateliers, que le réseau Clé Verte compte aujourd'hui près de 800 ateliers participants.

Ces derniers bénéficient donc en continu de conseils et d'encadrement afin de pratiquer une gestion sécuritaire des matières dangereuses, de réduire leur empreinte écologique et de s'assurer que leur personnel soit formé et sensibilisé adéquatement.

L'année 2020 fut colossale pour le Programme. Au total, 55 visites surprises en ateliers et 205 audits ont été réalisés sur l'ensemble du territoire québécois, le tout dans le contexte de pandémie et en appliquant rigoureusement les mesures sanitaires en vigueur. En ce qui concerne les résultats, on dénombre près de 150 ateliers avec une certification Platine et un peu plus de 100 avec un niveau Or, soit les deux plus hautes distinctions du Programme.

Au-delà des retombées en atelier, la plus importante mise à jour de la grille d'évaluation a eu lieu en 2020. C'est donc à partir d'une nouvelle mouture repensée et mieux adaptée aux réalités du milieu que les ateliers Clé Verte sont maintenant audités. Ces importants changements ont permis de, certes, procéder à une veille environnementale sur les meilleures pratiques à promouvoir, mais surtout à maintenir le Programme à jour par rapport à la réglementation en vigueur. De plus, la nouvelle grille est maintenant présentée de manière plus conviviale, facilitant l'interprétation ainsi que la compréhension des résultats et des exigences.

Clé Verte encourage et facilite des pratiques de travail éprouvées, en respect avec l'environnement, les ressources disponibles et la réglementation en vigueur. Au final, tout le monde y gagne, tant les gestionnaires et employés du milieu des ateliers de mécanique automobile que les nombreux consommateurs qui peuvent faire confiance au gage de qualité qu'inspire le Programme.

La Ceinture et Trame Verte et Bleue

Ceinture et Trame Verte et Bleue du Grand Montréal

La Ceinture et Trame Verte et Bleue (CTVB) a fêté ses 10 ans cette année ! Ce projet de société a pour but un développement durable du sud du Québec, qui tient compte de la qualité de vie des citoyens et de l'adaptation aux changements climatiques. Il couvre un territoire de 1,7 million d'hectares autour de Montréal, où vivent 4,5 millions de personnes, soit environ 50 % de la population québécoise. On retrouve également sur ce territoire des milieux naturels d'exception, riches en biodiversité. De nombreuses espèces ont un statut précaire dans cette région en raison de l'étalement urbain et de la fragmentation des milieux naturels.

L'objectif de la CTVB est de favoriser une cohabitation saine et harmonieuse des milieux agricoles et urbains avec les milieux naturels. En plus d'avoir un impact positif sur la santé mentale et physique, de favoriser le sentiment de bien-être et de réduire les inégalités sociales, la conservation des milieux naturels apporte des gains écologiques non négligeables au sein des villes. En effet, la protection, la restauration et la mise en valeur de ces derniers favorisent la biodiversité et permettent la résilience du territoire. Par conséquent, les actions de Nature-Action Québec et de ses partenaires s'orientent vers la mise en œuvre de cette CTVB, tout en offrant aux citoyens un accès à certains de ces milieux naturels exceptionnels.

La réalisation de ce projet passe, entre autres, par la sensibilisation et la mobilisation des différents paliers gouvernementaux pour concrétiser des actions « vertes », « écologiques » sur le territoire.

Ainsi, la tournée effectuée en 2020 a permis de :

- Rencontrer les élus et représentants de 6 villes ;
- Mobiliser une quarantaine d'étudiants dans 2 universités ;
- Rejoindre plus de 200 représentants municipaux et professionnels lors de 2 salons, colloques d'envergure ;
- Échanger avec le gouvernement provincial, en partenariat avec d'autres organismes, pour financer la conservation, la restauration et la mise en valeur des milieux naturels. Il en résulte un investissement de 100 millions de dollars.

D'autre part, NAQ a collaboré à la consolidation et à la mise en œuvre de 2 plans d'action en gestion des milieux naturels et mobilité durable dans le Haut-Richelieu et dans la municipalité de Lacolle, ainsi qu'à l'élaboration d'une ceinture verte et active dans la ville de Beloeil.

L'ensemble de ces démarches a permis à NAQ de créer des liens avec des partenaires ou des clients potentiels, de présenter l'étendue de son offre de service et de proposer la mise en place de nouveaux projets innovants en environnement.

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ET ÉCOCIVISME

Le Service Gestion des matières résiduelles et écocivisme (GMR-É) œuvre dans des domaines variés dans le but d'accompagner les individus et les organisations vers la réduction de leur empreinte écologique.

De la gestion, la conception et l'optimisation d'écocentres, à la gestion de Maisons de l'environnement en passant par le déploiement de patrouilles environnementales et le service-conseil aux municipalités, l'équipe GMR-É déploie des actions, des outils et des efforts de mobilisation sur le terrain afin d'intégrer le souci de la protection de l'environnement à la vie quotidienne de la population.

Le service GMR-É est composé de professionnels passionnés, de chargés de projets d'expérience, d'experts en gestion des matières résiduelles, en écocivisme, en éducation relative à l'environnement et en mobilisation. La réalisation des mandats du service repose également sur le travail de près de cinquante employés qui offrent un service adapté à la réalité locale des milieux où ils sont implantés.

2020 EN BREF

2020 a été, pour l'équipe Gestion des matières résiduelles et écocivisme (GMR-É), synonyme d'adaptation, de croissance et de nouveauté. Notre équipe de valeureux employés a su tenir le fort et s'adapter aux défis posés par la COVID-19.

Les équipes de l'éco-quartier de Saint-Léonard, de la Maison de l'environnement de Verdun et de la campagne Faites comme chez vous de Rosemont–La Petite-Patrie ont adapté, en deux temps trois mouvements, leur programmation à la réalité « virtuelle » que nous a imposé la pandémie. Des centaines de citoyens ont donc pu profiter de nos services tout en demeurant en sécurité chez eux. Les milliers de citoyens en attente de l'arrivée de la collecte des résidus alimentaires dans plusieurs municipalités ont reçu toute l'information pour bien comprendre les modalités de la nouvelle collecte à temps grâce à nos patrouilleurs qui ont également su s'adapter à la nouvelle réalité.

Le projet de lutte contre le gaspillage alimentaire, acheminant les invendus des commerces d'alimentation aux organismes qui viennent en aide aux personnes dans le besoin, a été plus utile que jamais, battant des records de denrées récupérées. Les ménages qui en ont bénéficié ont été, malheureusement, plus nombreux également.

Les écocentres, quant à eux identifiés comme services prioritaires par la santé publique, ont roulé à plein régime! Tout en appliquant les mesures sanitaires et en s'adaptant aux consignes évolutives de la santé publique, les équipes des écocentres, au front, ont maintenu le service et ont connu des achalandages et tonnages de matières jamais vus.

Malgré tous ces défis, deux nouveautés au chapitre des projets ont vu le jour en 2020 : l'équipe a adapté son savoir-faire en implantation de collecte des résidus alimentaires aux immeubles de neuf logements et plus et aux industries, commerces et institutions (ICI) et un projet de sensibilisation à la pollution plastique dans les cours d'eau a été amorcé. Finalement, NAQ a obtenu la gestion de deux nouveaux écocentres (dont un tout neuf!), ce qui a porté à huit les écocentres gérés par l'organisation en 2020. Le service-conseil de conception et d'optimisation d'écocentres s'est également poursuivi.

Avec les défis qu'apportent ces nouveautés, le service a continué sa structuration en créant un poste de coordination pour les écocentres. Deux nouvelles chargées de projets se sont jointes à l'équipe GMR-É, apportant leur expertise et leur bonne humeur à une équipe de chargées de projets en consolidation.

Malgré le contexte complexe, l'équipe GMR-É a connu une année extraordinaire et a été, plus que jamais, utile à la population et à la cause environnementale.

EN CHIFFRES

Implantation de collectes de matières organiques

54 350
portes desservies

68 700
billets de courtoisie distribués

1 300
requêtes traitées

Accompagnement

Villes de Longueuil et de Brossard (8 log. et moins)

Arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie (9 log. et + et ICI)

Étude

Implantation de la collecte des résidus alimentaires dans les immeubles de 9 log. et + à la Ville de Longueuil

Programme de verdissement de l'espace public de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie *Faites comme chez vous !*

5 nouvelles ruelles vertes et **1** jardin de rue

1 120
membres de l'Escouade Verte, mobilisée pour verdir l'espace public

834 M²
déminéralisés

60 271
arbres et végétaux plantés, vendus ou distribués

Gestion d'écocentres

Plus de 103 489 visites et 17 787 tonnes de matières récupérées

2 nouveaux écocentres :

ÉCOCENTRE PAYER À SAINT-HUBERT (octobre 2020)

ÉCOCENTRE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD (décembre 2020)

Accompagnement conception d'écocentres

- MRC de La Vallée-du-Richelieu
- Ville de Sainte-Adèle
- Ville de La Prairie

Éco-quartier de l'arrondissement de Saint-Léonard et Maison de l'environnement de Verdun

PROJETS PORTEURS :

1. *Verdir le Sud* (Verdun) – obtention d'une subvention pour un projet de lutte contre les îlots de chaleur coordonné par le Regroupement des écoquartiers et en concertation avec les éco-quartiers de 3 autres arrondissements
2. Accompagnement de 10 familles vers un mode de vie zéro déchet
3. 18 000 kg de denrées invendues récupérées auprès de 16 commerces et institutions partenaires et distribuées aux organismes d'aide alimentaire de Verdun, en collaboration avec 9 partenaires du milieu communautaire
4. Récolte solidaire – 281 kg de fruits qui auraient été perdus ont été récoltés sur les terrains privés
5. Distribution de plantes aux aînés pour briser l'isolement causé par la COVID-19

141 734 $
de financement supplémentaire obtenu

15 572
interventions (principalement virtuelles) auprès des citoyens

224 arbres et **206** arbustes vendus ou plantés

PROJETS MARQUANTS

Gestion de deux nouveaux écocentres : Payer (Saint-Hubert) et Salaberry-de-Valleyfield

Nature-Action Québec a obtenu, par appels d'offres, la gestion de deux nouveaux écocentres, soit ceux de Salaberry-de-Valleyfield et de Saint-Hubert (Payer). Cela porte donc à huit, le nombre d'écocentres gérés par NAQ.

L'écocentre de Salaberry-de-Valleyfield était déjà en opération depuis plusieurs années. L'équipe de NAQ a donc pris la relève le 1er décembre 2020. L'écocentre Payer quant à lui est tout nouveau. Après plusieurs semaines de mise en place et de formation, l'équipe de NAQ a initié sa mise en opération le 1er octobre 2020.

Ces deux nouveaux écocentres qui s'ajoutent à la liste démontrent la solide expertise que NAQ a développé en la matière. Les processus de gestion des écocentres sont rigoureux et des audits sont réalisés périodiquement afin d'assurer la sécurité des installations et une valorisation maximale et optimale des matières. L'équipe assure également une veille en continu des bonnes pratiques. NAQ possède un bassin de main d'œuvre qualifiée pour répondre aux besoins de tous les écocentres et peut compter sur divers fournisseurs avec qui des ententes ont été établies au fil des ans.

Conception du nouvel écocentre de Sainte-Adèle

Reconnaissant l'expertise de l'équipe GMR-É en conception d'écocentres et sa connaissance de la gestion des opérations, la Ville de Sainte-Adèle a mandaté Nature-Action Québec pour concevoir de son nouvel écocentre.

À la suite d'une visite de l'écocentre actuel, voué à être remplacé par le nouveau site, une visite du lieu ciblé pour la nouvelle construction et une analyse des besoins et du contexte de la Ville, l'équipe de travail a réalisé un plan concept et un rapport de recommandations dont la Ville a été ravie! La construction des nouvelles installations est prévue en 2021.

Ce projet vient déployer l'offre de service en gestion d'écocentres de NAQ hors du Grand-Montréal. Il démontre que le travail et l'expérience de l'équipe GMR-É rayonnent de plus en plus loin et sont reconnus par plusieurs gestionnaires municipaux.

Implantation de la collecte des résidus alimentaires auprès des multilogements et des institutions, commerces et industries (ICI)

La collecte des résidus alimentaires auprès du secteur résidentiel unifamilial et 8 logements et moins est bien répandue dans la grande région de Montréal. NAQ a d'ailleurs contribué à l'implantation de ce service dans 10 municipalités.

Les Villes et MRCs entament maintenant l'implantation de ce service de collecte auprès des multilogements (9 logements et plus) et des institutions, commerces et industries (ICI). Ces secteurs présentent de nombreux défis et un bon accompagnement des gestionnaires est primordial.

Au début de l'année 2020, l'équipe GMR-É a réalisé une étude et des recommandations sur l'implantation de ce service auprès des multilogements pour la Ville de Longueuil. L'équipe a également amorcé l'accompagnement de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie et de ses citoyens pour l'implantation de la collecte dans les secteurs mulitlogements et ICI. Le projet se poursuit en 2021 et permettra certainement de tirer des apprentissages pour les prochains projets de ce secteur qui s'annonce prometteur pour les prochaines années.

ÉTATS FINANCIERS

Résumé de l'année financière 2020

Fait exceptionnel : Nature-Action Québec a connu une croissance financière en 2020, malgré la pandémie. L'accès aux subventions fédérales (dont une pour refaire la rampe d'accès aux personnes à mobilité réduite du siège social) a aidé l'organisme à réaliser des projets remarquables en développement des affaires. La subvention provinciale a quant à elle permis d'offrir plusieurs formations afin de soutenir les employés à distance et finaliser la formation concernant l'implantation du CRM. L'adoption du télétravail à temps plein a aussi nécessité un travail rapide de l'administration afin de déployer un accès à distance à tous les employés.

La fin de l'implantation du CRM aura également permis un retour à une situation plus stable pour l'équipe de comptabilité et une nouvelle adjointe administrative a été embauchée pour soutenir la croissance de l'organisation.

RÉPARTITION DES FONDS AU 31 DÉCEMBRE 2020

	Terrains protégés à perpétuité	Fonds de Conservation	Fonds de stabilisation	Relance	Aide aux acquisitions	Non affecté	2020 Total	2019 Total
Solde au 1er janvier 2020	8 463 318 $	1 765 524 $	586 021 $	0 $	0 $	99 259 $	**10 914 122 $**	9 604 157 $
Augmentation/diminution du fonds de gestion en raison de la variation des placements							0 $	
Fonds de gestion issus des acquisitions 2020		231 023 $					231 023 $	370 529 $
Dons non dédiés transférés au fonds de gestion							0 $	2 415 $
15 % du solde ajusté transféré au fonds de gestion					44 010 $		44 010 $	
Excédent des produits sur les charges	-	-	**35 715 $**	**213 673 $**	-	-	**249 388 $**	**-110 $**
Apport de terrains durant l'exercice	**750 484 $**	-	-	-	-	-	**750 484 $**	**937 131 $**
Solde au 31 décembre 2020	**9 213 802 $**	**1 996 547 $**	**621 376 $**	**213 673 $**	**44 010 $**	**99 259 $**	**12 189 027 $**	**10 914 122 $**

ÉTATS DES RÉSULTATS 2020

	2020 Total	2019 Total	Différence 2019-2020
Revenus	**6 417 461 $**	5 931 404 $	**486 057 $**
Dépenses	**5 905 954 $**	5 567 565 $	**338 389 $**
Variation de la valeur des placements	**12 914 $**	8 995 $	**3 919 $**
Excédent	**524 421 $**	372 834 $	**151 587 $**
Dépenses de communication, comptabilité, supervision, administration, développement et collecte de fonds.	**1 359 592 $**	1 364 693 $	**(5 101 $)**

PARTENAIRES FINANCIERS, DONATEURS MAJEURS

Merci de votre confiance et de votre soutien.

Arrondissements

• ARRONDISSEMENT DE GREENFIELD PARK • ARRONDISSEMENT LASALLE • ARRONDISSEMENT DE ROSEMONT LA PETITE-PATRIE • ARRONDISSEMENT DE SAINT-LÉONARD • ARRONDISSEMENT DE VERDUN

Bailleurs de fonds gouvernementaux

• CAISSE DE DÉPÔT ET DE PLACEMENT DU QUÉBEC • COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL • CONCERTATION EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE VERDUN • DIRECTION RÉGIONALE DE SANTÉ PUBLIQUE – CIUSSS-CENTRE-SUD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL • ECO CANADA • EMPLOI-QUÉBEC • ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA – FONDS CANADIEN POUR LA NATURE • ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA - PROGRAMME DE FINANCEMENT COMMUNAUTAIRE ÉCOACTION • ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA - PROGRAMME DE FINANCEMENT INTERACTIONS COMMUNAUTAIRES • ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA/ PROGRAMME D'INTENDANCE DE L'HABITAT DES ESPÈCES EN PÉRIL (PIH) • FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS • FONDS DE LA NATURE DU CANADA • FONDS NATIONAL DE LA CONSERVATION DES MILIEUX HUMIDES • MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION • MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES • MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, VIA CONSERVATION DE LA NATURE CANADA POUR LE PROJET « ENSEMBLE POUR LA NATURE (PEPN) » ET LE « PROGRAMME DE PARTENARIAT POUR LES MILIEUX NATURELS (PPMN) » • MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX • MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION • MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS • MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS • MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE • RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA • RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES CANADA • SERVICE CANADIEN DE LA FAUNE

Écoles

• CÉGEP DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU • COLLÈGE CHARLES-LEMOYNE - CAMPUS VILLE DE SAINTE-CATHERINE • COLLÈGES ET INSTITUTS CANADA • ÉCOLE DE BOURGOGNE • ÉCOLE DES CŒURS-VAILLANTS • ÉCOLE GÉRIN-LAJOIE • ÉCOLE LE ROCHER • ÉCOLE MOUNT PLEASANT • ÉCOLE NOTRE-DAME • ÉCOLE ROGER-LABRÈQUE • ÉCOLE SACRÉ-CŒUR

Municipalités régionales de comté (MRC)

• MRC BEAUHARNOIS-SALABERRY • MRC DE LA HAUTE YAMASKA • MRC DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU • MRC DE ROUSSILLON • MRC DE ROUVILLE • MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES

Villes et organismes municipaux

• MUNICIPALITÉ DE LAMBTON • MUNICIPALITÉ DE MCMASTERVILLE • MUNICIPALITÉ DE SAINT-PHILIPPE • MUNICIPALITÉ DE SAINT-RAPHAËL • MUNICIPALITÉ DE SAINT-ZOTIQUE • SERVICE DES GRANDS PARCS, DU MONT-ROYAL ET DES SPORTS • VILLE DE BELŒIL • VILLE DE BLAINVILLE • VILLE DE BOIS-DES-FILION • VILLE DE BOUCHERVILLE • VILLE DE BROSSARD • VILLE DE CANDIAC • VILLE DE CARIGNAN • VILLE DE CHAMBLY • VILLE DE CHÂTEAUGUAY • VILLE DE CONTRECOEUR • VILLE DE DELSON • VILLE DE L'ASSOMPTION • VILLE DE LA PRAIRIE • VILLE DE LÉRY • VILLE DE LONGUEUIL • VILLE DE LORRAINE • VILLE DE MARIEVILLE • VILLE DE MASCOUCHE • VILLE DE MIRABEL • VILLE DE MONTRÉAL • VILLE DE REPENTIGNY • VILLE DE RIGAUD • VILLE DE RIVIÈRE-BEAUDETTE • VILLE DE ROSEMÈRE • VILLE DE SAINT-AMABLE • VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE • VILLE DE SAINT-COLOMBAN • VILLE DE SAINTE-ADÈLE • VILLE DE SAINTE-JULIE • VILLE DE SAINTE-THÉRÈSE • VILLE DE SAINT-HYACINTHE • VILLE DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU • VILLE DE SAINT-LAZARE • VILLE DE SAINT-LIN-LAURENTIDES • VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD • VILLE DE TROIS-RIVIÈRES • VILLE DE VARENNES • VILLE DE VAUDREUIL-DORION

Entreprises (clients et/ou donateurs)

• ADMINISTRATION PORTUAIRE DE MONTRÉAL • CAISSE DESJARDINS DE BELOEIL–MONT-SAINT-HILAIRE • CARROSSIER PROCOLOR • DHC AVOCATS • ÉNERGIE VALÉRO INC. • GROUPE FBE • HYDRO-QUÉBEC • INTACT ASSURANCE • LABORATOIRES ST-ANTOINE • LES SERVICES EM • LOWE'S • MATÉRIAUX PAYSAGERS SAVARIA • MULTI PRESSION L.C. INC. • OTOPROTEC • PRATT & WHITNEY CANADA • PROLAB • RECYCLAGE HYDROCARB • RÉSEAUX PLEIN AIR DRUMMOND • SANEXEN • SINTO • SRS ENVIRONNEMENT • SYNERGIE ENVIRONNEMENT • TANDEM RECYCLAGE • TC IMPRIMERIES TRANSCONTINENTAL • VOYAGEZ FUTÉ • YVES ROCHER

Fondations

• FONDATION DAVID SUZUKI • FONDATION DE LA FAUNE DU QUÉBEC • FONDATION ÉCHO • FONDATION HYDRO-QUÉBEC POUR

L'ENVIRONNEMENT • FONDATION TD DES AMIS DE L'ENVIRONNEMENT • FONDATION TROIS-RIVIÈRES DURABLE • FONDATION TROTTIER • RBC FONDATION

Organismes

• ASSOCIATION DES RECYCLEURS DE PIÈCES D'AUTOS ET DE CAMIONS • ASSOCIATION DU MONT ROUGEMONT • BOISÉ DES DOUZE • CAA – QUÉBEC • CARRXPERT • COMITÉ DE RÉTABLISSEMENT DE LA RAINETTE • COMITÉ DU BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE SALVAIL • CONCERTATION EN SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DE SAINT-LÉONARD • CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE LA MONTÉRÉGIE • CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE MONTRÉAL • CONSERVATION DE LA NATURE CANADA • CONSERVATION MANITOU • CORPORATION DES CONCESSIONNAIRES AUTOMOBILES DU QUÉBEC • CORRIDOR APPALACHIEN • COVABAR • ÉCO-NATURE/PARC DE LA RIVIÈRE-DES-MILLE-ÎLES • FÉDÉRATION DES CLUBS DE MOTONEIGISTES DU QUÉBEC ET TOUS LES CLUBS PARTICIPANTS • FIDUCIE DE CONSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL DE RIGAUD • FONDATION SÉTHY • HABITAT FAUNIQUE CANADA • HÉRITAGE SAINT-BERNARD • LOISIR ET SPORT MONTÉRÉGIE • NATURE CANTONS-DE-L'EST • OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE MONTRÉAL • PROJETS SAINT-LAURENT (JOUR DE LA TERRE) • REGROUPEMENT DES ÉCO-QUARTIERS • RÉSEAU DE MILIEUX NATURELS PROTÉGÉS• SOVERDI • VÉLO QUÉBEC

Donateurs privés

• MADAME DENISE BIBEAU-JETTÉ • MONSIEUR LUC SENAY • MONSIEUR RICHARD L'ABBÉ

PASSEZ À L'ACTION VOUS AUSSI !
COMMUNIQUEZ AVEC NOUS DÈS AUJOURD'HUI.

Comment s'impliquer ?
- **Devenez membre**
- **Devenez bénévole**
- **Faites un don**

Rendez-vous sur notre site web dans la section *S'impliquer* pour en savoir plus.

nature-action.qc.ca

Rapport annuel NAQ 2020

Crédits
Rédaction, coordination et conception graphique :
Nature-Action Québec

Photos
Nature-Action Québec

NATURE-ACTION QUÉBEC INC.

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2020

NATURE-ACTION QUÉBEC INC.

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2020

Table des matières

	Pages
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 4
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Bilan	7 - 8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 24
Annexes	25 - 26

hna
S.E.N.C.R.L.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
NATURE-ACTION QUÉBEC INC.

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **NATURE-ACTION QUÉBEC INC.** (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles des problèmes décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire des produits de dons dont il n'est pas possible de vérifier l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme. De plus, l'organisme n'a pas comptabilisé la totalité des apports reçus sous forme de biens et de services dont leur juste valeur aurait pu faire l'objet d'une estimation raisonnable. Nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant la valeur comptable de ces apports, le système comptable ne nous le permettant pas. Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des produits, de l'excédent des produits sur les charges, de l'actif et de l'actif net pour 2020 et 2019.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

hna s.e.n.c.r.l.[1]

Montréal
Le 11 juin 2021

[1] Par CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique no A116089

NATURE-ACTION QUÉBEC INC.

RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

	2020	2019
PRODUITS		
Contrats	**3 745 941 $**	3 640 042 $
Dons et subventions	**2 537 916**	2 142 412
Intérêts	**102 667**	112 136
Contributions en nature - apports reçus sous forme de biens et de services	**14 829**	16 566
Autres	**16 108**	20 248
	6 417 461	5 931 404
CHARGES		
Exploitation (annexe A)	**4 531 533**	4 204 306
Administration (annexe B)	**1 294 037**	1 277 853
Financement (annexe C)	**65 555**	68 840
Répartition des apports reçus sous forme de biens et de services (annexe D)	**14 829**	16 566
	5 905 954	5 567 565
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT L'ÉLÉMENT SUIVANT	**511 507**	363 839
VARIATION DE LA JUSTE VALEUR DES PLACEMENTS	**12 914**	8 995
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	**524 421 $**	372 834 $

NATURE-ACTION QUÉBEC INC.

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

	Affecté aux terrains	Affecté à la conservation	Affecté à la stabilisation	Affecté à la relance	Affecté à l'aide aux acquisitions de terrains	Non affecté	2020 Total	2019 Total
SOLDE AU DÉBUT	**8 463 318 $**	**1 765 524 $**	**586 021 $**	**- $**	**- $**	**99 259 $**	**10 914 122 $**	9 604 157 $
Excédent des produits sur les charges	**-**	**231 023**	**35 715**	**213 673**	**44 010**	**-**	**524 421**	372 834
Apports affectés à l'acquisition de terrains pour fins de conservation	**750 484**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**750 484**	937 131
SOLDE À LA FIN	**9 213 802 $**	**1 996 547 $**	**621 736 $**	**213 673 $**	**44 010 $**	**99 259 $**	**12 189 027 $**	10 914 122 $

NATURE-ACTION QUÉBEC INC.

BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 2020

	2020	2019
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Trésorerie	**947 406 $**	336 453 $
Débiteurs (note 3)	**404 887**	949 948
Travaux en cours	**655 795**	696 669
Frais payés d'avance	**117 722**	49 755
Subventions à recevoir réalisables à court terme (note 4)	**91 354**	86 873
Placements réalisables à court terme (note 5)	**-**	409 602
	2 217 164	2 529 300
SUBVENTIONS À RECEVOIR (note 4)	**241 190**	332 712
PLACEMENTS (note 5)	**1 608 225**	818 396
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)	**2 138 032**	2 039 523
TERRAINS POUR FINS DE CONSERVATION (note 7)	**9 213 802**	8 463 318
ACTIFS INCORPORELS (note 8)	**188 125**	211 804
	15 606 538 $	14 395 053 $

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

_____, administrateur

_____, administrateur

NATURE-ACTION QUÉBEC INC.

BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 2020

	2020	2019
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 10)	**668 974 $**	673 914 $
Produits reportés	**911 156**	824 344
Produits reportés dédiés à la compensation	**-**	1 909
Dette à long terme échéant à court terme (note 12)	**148 368**	115 377
	1 728 498	1 615 544
SUBVENTIONS REPORTÉES (note 11)	**1 101 833**	1 129 778
DETTE À LONG TERME (note 12)	**587 180**	735 609
	3 417 511	3 480 931
ACTIF NET		
ACTIF NET AFFECTÉ AUX TERRAINS	**9 213 802**	8 463 318
ACTIF NET AFFECTÉ À LA CONSERVATION	**1 996 547**	1 765 524
ACTIF NET AFFECTÉ À LA STABILISATION	**621 736**	586 021
ACTIF NET AFFECTÉ À LA RELANCE	**213 673**	-
ACTIF NET AFFECTÉ À L'AIDE AUX ACQUISITIONS DE TERRAINS	**44 010**	-
ACTIF NET NON AFFECTÉ	**99 259**	99 259
	12 189 027	10 914 122
	15 606 538 $	14 395 053 $

Engagements contractuels (note 13)

Éventualité (note 14)

NATURE-ACTION QUÉBEC INC.

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

	2020	2019
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	**524 421 $**	372 834 $
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Variation de la juste valeur des placements	**(12 914)**	(8 995)
Amortissement des immobilisations corporelles	**111 611**	116 348
Amortissement des actifs incorporels	**23 679**	15 229
	646 797	495 416
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 15)	**569 986**	3 413
	1 216 783	498 829
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT (note 15)		
Encaissement de subventions à recevoir	**87 041**	82 693
Acquisition de placements	**(800 506)**	(782 513)
Produit de cession de placements	**433 193**	441 246
Acquisition d'immobilisations corporelles	**(210 120)**	(39 439)
Acquisition de terrains pour fins de conservation	**(164 000)**	(809 317)
Acquisition d'actifs incorporels	**-**	(131 702)
	(654 392)	(1 239 032)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme	**(115 438)**	(142 801)
Apports affectés à l'acquisition de terrains pour fins de conservation	**164 000**	809 317
	48 562	666 516
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	**610 953**	(73 687)
TRÉSORERIE AU DÉBUT	**336 453**	410 140
TRÉSORERIE À LA FIN	**947 406 $**	336 453 $

1. Statuts et nature des activités

L'organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Il a pour but de fournir des services pour la protection de l'environnement et la mise en valeur des sites naturels.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été établis selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL). Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Estimations comptables

La préparation des états financiers conformément aux NCOSBL exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes complémentaires afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits provenant de contrats sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement des travaux lorsque l'exécution est considérée comme achevée et que la mesure de la contrepartie découlant de la prestation des services est raisonnablement sûre. Les travaux en cours sont évalués à la valeur de réalisation estimative.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les autres produits sont comptabilisés lorsqu'il existe des preuves convaincantes d'un accord, que la livraison a eu lieu, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Constatation des produits (suite)

Les produits reportés représentent les sommes perçues sur des contrats avant que les services ne soient rendus. Ceux dédiés à la compensation sont constitués de sommes reçues, qui seront utilisées pour la restauration de sites, à des emplacements qui n'ont pas encore été déterminés.

Apports reçus sous forme de biens et de services

Les apports reçus sous forme de biens et de services par l'organisme sont comptabilisés lorsque leur juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable.

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas d'opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale. Par la suite, tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement, à l'exception des instruments financiers suivants :

- les placements dans des instruments de capitaux propres non cotés, qui sont évalués au coût, diminué de toute dépréciation faire le cas échéant;

- les placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif et les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme éléments constitutifs d'une relation de couverture admissible, qui sont évalués à la juste valeur;

- les instruments financiers que l'organisme a choisi d'évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin lors de leur comptabilisation initiale.

La juste valeur des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif est établie à partir des cours acheteurs. Celle des placements que l'organisme a choisi d'évaluer à la juste valeur est établie à partir des rapports obtenus du courtier qui agit pour le compte de l'organisme. La juste valeur des instruments financiers dérivés est établie à partir d'une confirmation de la juste valeur obtenue de l'institution financière auprès de qui le contrat a été négocié. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat net.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charge au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méhode de l'amortissement linéaire et comptabilisé aux résultats à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, l'organisme comptabilise en résultat net une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'il observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédement déprécié se réduit et que la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même le résultat net de l'exercice où la reprise a lieu.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires résultant de l'excédent des chèques en circulation sur les soldes bancaires, dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements à court terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à compter de la date d'acquisition et qui ne sont pas affectés à des garanties.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes et les taux et périodes indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux et périodes
Bâtiment	Amortissement linéaire	50 ans
Matériel roulant	Amortissement linéaire	7 ans et 10 ans
Équipement informatique	Amortissement dégressif	40 %
Système de communications	Amortissement linéaire	15 ans
Mobilier et agencement	Amortissement dégressif	30 %
Aménagement paysager	Amortissement linéaire	10 ans

2. Principales méthodes comptables (suite)

Terrains pour fins de conservation

Les terrains pour fins de conservation sont comptabilisés au coût. Le coût des terrains acquis pour fins de conservation reçus en apports est considéré comme étant la juste valeur à la date de l'apport.

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes et les taux et période indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux et période
Logiciels	Amortissement dégressif	40 %
Frais de développement	Amortissement linéaire	10 ans

Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche sont portés aux résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les frais de développement sont portés aux résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés ou ils peuvent être capitalisés, si le projet de développement respecte les critères établis permettant leur report et leur amortissement.

Les frais de développement encourus pour un logiciel ont été capitalisés du fait qu'ils satisfaisaient aux critères de capitalisation.

3. Débiteurs

	2020	2019
Clients	**346 599 $**	899 280 $
Taxes à la consommation à recevoir	**25 669**	16 810
Intérêts à recevoir	**17 338**	20 752
Autres sommes à recevoir	**15 281**	13 106
	404 887 $	949 948 $

4. Subventions à recevoir

	2020	2019
Ministère des Affaires municipales, Régions et occupation du territoire (MAMROT), subvention du bâtiment phase II, taux de 4,9175 %, encaissable par versements annuels de 60 258 $ incluant les intérêts, échéant en mars 2023	**164 736 $**	214 465 $
MAMROT, subvention du bâtiment phase II, taux de 5,5756 %, encaissable par versements annuels de 25 408 $ incluant les intérêts, échéant en mars 2024	**86 579**	105 950
MAMROT, subvention du bâtiment phase II, taux de 5,37 %, encaissable par versements annuels de 23 085 $ incluant les intérêts, échéant en juin 2024	**81 229**	99 170
	332 544	419 585
Portion à court terme	**91 354**	86 873
	241 190 $	332 712 $

5. Placements

	2020	2019
Portefeuille de placements boursiers, à la juste valeur	**1 508 225 $**	1 127 998 $
Parts de capital des actions de catégorie F de la Fédération des caisses Desjardins du Québec, taux d'intérêt annuel déterminé par le conseil d'administration de la Fédération des caisses Desjardins du Québec, sans échéance, à la juste valeur	**100 000**	100 000
	1 608 225	1 227 998
Portion à court terme	**-**	409 602
	1 608 225 $	818 396 $

6. Immobilisations corporelles

	Coût	Amortissement cumulé	2020 Valeur nette	2019 Valeur nette
Bâtiment	**2 317 124 $**	**488 632 $**	**1 828 492 $**	1 874 835 $
Matériel roulant	**265 470**	**67 837**	**197 633**	41 179
Équipement informatique	**446 004**	**363 089**	**82 915**	77 598
Système de communications	**35 688**	**19 959**	**15 729**	18 109
Mobilier et agencement	**144 643**	**137 778**	**6 865**	9 807
Aménagement paysager	**115 967**	**109 569**	**6 398**	17 995
	3 324 896 $	**1 186 864 $**	**2 138 032 $**	2 039 523 $

7. Terrains pour fins de conservation

Désignation	Reçus à titre de dons écologiques	Dons simples	Acquisitions subventionnées	Détenus en copropriété	Total 2020	Total 2019
Dagenais (décembre 2007)	396 760 $	- $	- $	- $	396 760 $	396 760 $
Turgeon (mars 2009)	214 000	-	-	-	214 000	214 000
Zackay (avril 2009)	-	65 000	100 000	-	165 000	165 000
Roy (décembre 2009)	129 000	-	-	-	129 000	129 000
Contrecœur Phase I (octobre 2010)	-	-	-	87 457	87 457	87 457
Contrecœur Phase II (octobre 2010)	-	-	-	184 941	184 941	184 941
Iellamo (janvier 2011)	-	-	162 223	-	162 223	162 223
Gaucher (janvier 2011)	-	-	7 500	-	7 500	7 500
Shouela - 5 (janvier 2011)	-	-	725 064	-	725 064	725 064
Simard (février 2011)	-	-	611 182	-	611 182	611 182
Standish (mai 2011)	-	10 000	-	-	10 000	10 000
Shouela - 2 (mai 2011)	-	-	583 409	-	583 409	583 409
Boisé du Tremblay (décembre 2011)	-	-	50 000	-	50 000	50 000
Contrecœur (décembre 2011)	-	-	19 000	-	19 000	19 000
Iteract inc. - Yamaska (janvier 2012)	158 700	-	150 856	-	309 556	309 556
Béliveau à Sainte-Marthe (avril 2012)	-	-	820 510	-	820 510	820 510
Dubé (juin 2012)	21 120	-	-	-	21 120	21 120
Déziel (décembre 2012)	-	-	104 200	-	104 200	104 200
Joop Gieling (décembre 2012)	-	2 000	-	-	2 000	2 000
Allard-Carrier (mars 2013)	333 423	-	-	694 750	1 028 173	1 028 173
Sayeur (mars 2015)	-	-	18 500	-	18 500	18 500
Hamel (mai 2015)	31 000	-	-	-	31 000	31 000
Romano No. 1 (décembre 2015)	-	-	150 375	-	150 375	150 375
Romano No. 2 (décembre 2015)	-	-	178 537	-	178 537	178 537
Simard (février 2016)	610 500	-	165 000	-	775 500	775 500
Rocheleau (septembre 2016)	-	-	50 000	-	50 000	50 000
Thériault (octobre 2016)	-	-	27 000	-	27 000	27 000
Brière (décembre 2017)	-	-	28 000	-	28 000	28 000
Benny (janvier 2018)	-	-	107 695	-	107 695	107 695
Brière (mars 2018)	-	-	53 089	-	53 089	53 089
Bergeron (mars 2018)	-	-	47 327	-	47 327	47 327
Dupont (mars 2018)	-	-	26 699	-	26 699	26 699
Loranger (octobre 2018)	-	-	25 830	-	25 830	25 830
Livernoche (décembre 2018)	-	-	47 750	-	47 750	47 750
Habitations Paris (décembre 2018)	-	-	10 290	-	10 290	10 290
Adams (décembre 2018)	-	40 000	-	-	40 000	40 000
Rochman (décembre 2018)	174 500	-	-	-	174 500	174 500

7. Terrains pour fins de conservation (suite)

Désignation	Reçus à titre de dons écologiques	Dons simples	Acquisitions subventionnées	Détenus en copropriété	Total 2020	Total 2019
Trudel-Ouellet (décembre 2018)	-	-	-	62 500	62 500	62 500
Désilet (décembre 2018)	-	-	40 500	-	40 500	40 500
Cossette (janvier 2019)	-	-	21 000	-	21 000	21 000
Indolini (février 2019)	-	-	35 100	-	35 100	35 100
Adam-Jodoin (mars 2019)	-	-	150 876	-	150 876	150 876
Moreau (mars 2019)	-	-	310 000	-	310 000	310 000
Morin (mars 2019)	-	-	26 193	-	26 193	26 193
Pilon (mars 2019)	-	-	20 000	-	20 000	20 000
Brière (octobre 2019)	-	-	32 000	-	32 000	32 000
Capaldo (octobre 2019)	-	-	1 800	-	1 800	1 800
Héroux (octobre 2019)	8 814	-	19 348	-	28 162	28 162
Wilson-Tremblay (novembre 2019)	119 000	-	-	-	119 000	119 000
Béliveau (décembre 2019)	-	-	24 000	-	24 000	24 000
Portelance (décembre 2019)	-	-	145 000	-	145 000	145 000
Vaillancourt (décembre 2019)	-	-	24 000	-	24 000	24 000
Jetté (mars 2020)	12 500	-	-	-	12 500	-
FMCY (mai 2020)	-	14 500	-	-	14 500	-
Courteau (août 2020)	-	-	8 000	-	8 000	-
Ouellette (septembre 2020)	-	-	24 000	-	24 000	-
Brouillette (septembre 2020)	-	-	12 000	-	12 000	-
Senay (octobre 2020)	-	-	110 000	-	110 000	-
Simard (novembre 2020)	-	-	10 000	-	10 000	-
L'Abbé (décembre 2020)	559 484	-	-	-	559 484	-
Solde à la fin	2 768 801 $	131 500	$5 283 853	$1 029 648	$9 213 802	$8 463 318 $

8. Actifs incorporels

	Coût	Amortissement cumulé	2020 Valeur nette	2019 Valeur nette
Logiciels et frais de développement	**248 796 $**	**60 671 $**	**188 125 $**	211 804 $

9. Marge de crédit

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 400 000 $ au taux préférentiel (2,45 % au 31 décembre 2020) majoré de 1,30 %. Elle est garantie par une hypothèque mobilière de premier rang sur l'universalité des créances présentes et futures.

10. Créditeurs

	2020	2019
Fournisseurs et frais courus	**209 399 $**	237 603 $
Salaires et vacances à payer	**302 902**	330 329
Sommes à remettre à l'État	**156 673**	105 982
	668 974 $	673 914 $

11. Subventions reportées

Les subventions reportées sont celles qui sont affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles et elles consistent en des subventions gouvernementales et des subventions reçues d'une institution financière. Les variations survenues dans le solde des subventions reportées pour l'exercice sont les suivantes :

	2020	2019
Investissement Québec (Immigrant Investisseur), d'un montant initial de 125 000 $, amortissable sur 50 ans, échéant en 2061		
Solde au début	**105 000 $**	107 500 $
Montant constaté à titre de produit de l'exercice	**(2 500)**	(2 500)
Solde à la fin	**102 500**	105 000
MAMROT, subvention initiale du bâtiment phase I d'un montant de 339 171 $, amortissable sur 50 ans, échéant en 2056		
Solde au début	**250 986**	257 770
Montant constaté à titre de produit de l'exercice	**(6 783)**	(6 784)
Solde à la fin	**244 203**	250 986
Caisse populaire Desjardins, subvention initiale d'un montant de 100 000 $, amortissable sur 50 ans, échéant en 2057		
Solde au début	**74 000**	76 000
Montant constaté à titre de produit de l'exercice	**(2 000)**	(2 000)
Solde à la fin	**72 000**	74 000
MAMROT, subvention initiale du bâtiment phase II d'un montant de 833 186 $, amortissable sur 50 ans, échéant en 2061	-	-
Solde au début	**699 792**	716 454
Montant constaté à titre de produit de l'exercice	**(16 662)**	(16 662)
Solde à la fin	**683 130**	699 792
	1 101 833 $	1 129 778 $

12. Dette à long terme

	2020	2019
Emprunt, taux préférentiel (2,45 % au 31 décembre 2020) majoré de 0,35 %, remboursable par versements mensuels de 2 512 $ plus les intérêts, assujetti à un moratoire de capital d'avril à septembre 2020 inclusivement, garanti par une hypothèque de deuxième rang de 1 370 250 $ sur le bâtiment d'une valeur comptable nette de 1 828 492 $ et par un cautionnement de la ville de Beloeil d'un montant de 1 900 000 $, échéant en janvier 2023	**62 806 $**	77 880 $
Emprunt, taux de 4,81 %, remboursable par versements annuels de 60 394 $ incluant les intérêts, garanti par une hypothèque de deuxième rang de 1 370 250 $ sur le bâtiment d'une valeur comptable nette de 1 828 492 $ et par un cautionnement de la Ville de Beloeil d'un montant de 1 900 000 $, échéant en mars 2023	**164 751**	214 476
Emprunt, taux de 5,44 %, remboursable par versements annuels de 25 465 $ incluant les intérêts, garanti par une hypothèque de deuxième rang de 1 370 250 $ sur le bâtiment d'une valeur comptable nette de 1 828 492 $ et par un cautionnement de la Ville de Beloeil d'un montant de 1 900 000 $, échéant en mars 2024	**86 173**	105 684
Emprunt, taux de 5,24 %, remboursable par versements annuels de 23 085 $ incluant les intérêts, garanti par une hypothèque de deuxième rang de 1 370 250 $ sur le bâtiment d'une valeur comptable nette de 1 828 492 $ et par un cautionnement de la Ville de Beloeil d'un montant de 1 900 000 $, échéant en juin 2024	**81 619**	99 314
Solde à reporter	**395 349**	497 354

12. Dette à long terme (suite)

	2020	2019
Solde reporté	**395 349**	497 354
Emprunt, taux préférentiel majoré de 0,35 %, remboursable par versements mensuels de 2 238 $ plus les intérêts, assujetti à un moratoire de capital d'avril à septembre 2020 inclusivement, garanti par une hypothèque de deuxième rang de 1 370 250 $ sur le bâtiment d'une valeur comptable nette de 1 828 492 $ et par un cautionnement de la Ville de Beloeil d'un montant de 1 900 000 $, échéant en août 2033	**340 199**	353 632
	735 548	850 986
Portion à court terme	**148 368**	115 377
	587 180 $	735 609 $

Les emprunts sont liés aux acquisitions de terrains pour fins de conservation et d'immobilisations corporelles.

Les versements estimatifs en capital à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

	Exigibles		Total
	Emprunts non subventionnés	Emprunts subventionnés	
2021	57 005 $	91 363 $	148 368 $
2022	57 005 $	96 086 $	153 091 $
2023	29 370 $	101 451 $	130 821 $
2024	26 858 $	43 643 $	70 501 $
2025	26 858 $	- $	26 858 $

13. Engagements contractuels

Les engagements pris par l'organisme en vertu de contrats de location-exploitation échéant d'avril 2021 à avril 2023, totalisent 71 087 $ et les versements à effectuer au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

2021	58 130 $
2022	10 366 $
2023	2 591 $

De plus, l'organisme a la qualité de propriétaire d'un terrain sur lequel il a construit son siège social. Cette qualité de propriétaire lui est consentie en vertu des dispositions d'un acte de cession en emphytéose par la Ville de Beloeil.

14. Éventualité

L'organisme a accordé une hypothèque mobilière de second rang de 1 006 467 $ sur les biens meubles requis pour l'exécution des contrats, en vertu d'une convention d'indemnisation et de sûretés, à une société d'assurances lui ayant fourni un cautionnement de soumission, d'exécution et de paiement de la main-d'œuvre.

15. Flux de trésorerie

Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement

	2020	2019
Débiteurs	**545 061 $**	(4 814) $
Travaux en cours	**40 874**	(74 502)
Frais payés d'avance	**(67 967)**	1 376
Créditeurs	**(4 940)**	(90 389)
Produits reportés	**86 812**	275 781
Produits reportés dédiés à la compensation	**(1 909)**	(76 093)
Subventions reportées	**(27 945)**	(27 946)
	569 986 $	3 413 $

15. Flux de trésorerie (suite)

Activités d'investissement sans incidence sur les flux de trésorerie

	2020	2019
Terrains pour fins de conservation reçus à titre de dons écologiques	**571 984 $**	127 814 $
Terrain pour fins de conservation reçu à titre de don simple	**14 500 $**	- $

16. Instruments financiers

Catégories

Les actifs et passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de la trésorerie, des débiteurs, des subventions à recevoir, des créditeurs et de la dette à long terme.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des placements.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux débiteurs et aux subventions à recevoir. L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses créditeurs et à sa dette à long terme.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt et au risque de prix autre.

16. Instruments financiers (suite)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixes et à taux d'intérêt variables. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur et ceux à taux variables à un risque de flux de trésorerie.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'organisme est exposé au risque de prix autre en raison de ses placements boursiers.

17. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2019 ont été reclassés afin de rendre leur représenation identique à celle de l'exercice 2020. Parmi ces reclassements, l'actif net affecté à la conservation au bilan a été diminué d'un montant de 4 197 $ et l'actif net non affecté a été augmenté du même montant.

NATURE-ACTION QUÉBEC INC.

ANNEXES

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

ANNEXE A - EXPLOITATION

	2020	2019
Salaires et charges sociales	**3 388 170 $**	3 133 192 $
Honoraires professionnels et autres services	**360 387**	446 459
Matériel et fournitures	**305 768**	225 155
Frais de déplacement	**75 487**	66 023
Entretien, réparations et petit équipement	**63 452**	119 758
Assurances	**60 317**	22 705
Sous-traitants	**50 217**	29 822
Formation	**97 423**	21 357
Frais de bureau	**26 098**	31 871
Taxes et permis	**25 578**	28 678
Loyer et location de salles	**20 896**	18 459
Frais informatiques	**19 326**	13 206
Amortissement d'immobilisations corporelles	**13 240**	13 240
Frais de représentation	**9 917**	7 991
Télécommunications	**8 138**	8 255
Entretien et réparations du site Web	**5 304**	1 084
Association et cotisations	**1 111**	1 808
Publicité et promotion	**626**	14 106
Dépréciation des comptes clients	**78**	1 137
	4 531 533 $	4 204 306 $

NATURE-ACTION QUÉBEC INC.

ANNEXES

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

	2020	2019
ANNEXE B - ADMINISTRATION		
Salaires et charges sociales	**718 518 $**	742 881 $
Honoraires professionnels	**99 426**	80 163
Amortissement d'immobilisations corporelles	**98 371**	103 108
Frais informatiques	**93 931**	71 631
Loyer et location de salles	**84 951**	76 082
Entretien et réparations	**48 761**	53 046
Assurances	**38 998**	34 248
Télécommunications	**32 060**	29 829
Amortissement des actifs incorporels	**23 679**	15 229
Frais de bureau	**14 566**	15 436
Chauffage et électricité	**9 356**	9 122
Formation	**24 356**	-
Associations et cotisations	**3 535**	5 596
Frais de représentation	**2 877**	13 135
Frais de déplacement	**973**	4 476
Taxes et permis	**753**	7 906
Publicité et promotion (recouvrés)	**(1 074)**	15 965
	1 294 037 $	1 277 853 $
ANNEXE C - FINANCEMENT		
Intérêts sur la dette à long terme	**53 932 $**	61 168 $
Autres intérêts et frais bancaires	**11 623**	7 672
	65 555 $	68 840 $
ANNEXE D - RÉPARTITION DES APPORTS REÇUS SOUS FORME DE BIENS ET DE SERVICES		
Salaires et charges sociales	**14 829 $**	16 566 $